

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي .

جامعة أبي بكر بلقايد - تلمسان

كلية الآداب واللغات

المجلس العلمي

الرقم... 97... / أ م ع / 2024

(مستخرج) من محضر المجلس العلمي لكلية

manuel pédagogique

سند بيداغوجي للأستاذ: د/ سعيد بلعربي جلول... SAID BELARBI Djelloul

بالجلسة المنعقدة بتاريخ: 30 جانفي 2024

وافق المجلس العلمي لكلية على السند البيداغوجي (manuel pédagogique)

intitulé :

المعنون — :

التحرير التقني

المعد من قبل: د/ سعيد بلعربي جلول... SAID BELARBI Djelloul

قسم: اللغة الإنجليزية

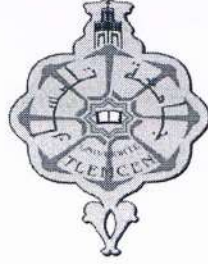
شعبة: الترجمة

تلمسان في: 30 جانفي 2024

المجلس العلمي



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي



كلية الآداب و اللغات

جامعة تلمسان أبو بكر بلقايد

قسم الترجمة

محمول بيداغوجي في مقياس التحرير التقني لفائدة
طلبة الماستر 1 و 2 ترجمة متخصصة

من إعداد الدكتور : سعيد بلعربي جلول

أستاذ محاضر - أ - بجامعة تلمسان

العام الجامعي: 2024/2023

SOMMAIRE

Objectifs.....	P.1-2
Introduction.....	P.3-4
Approche méthodologique.....	P.5-6-7-8
Espace du support pédagogique.....	P. 9
Rédaction technique : objectifs et techniques d'apprentissage.....	P.12-37
Rédaction technique et traduction : objectifs et techniques d'apprentissage.....	P.39-51
Traduction et rédaction technique : objectifs et techniques d'apprentissage.....	P.39-51
Proposition d'un cours modèle : texte exploité-juridique- discours spécialisé...	P.63-85
Conclusion.....	P.87-88
Bibliographie.....	P.89-95

يهدف التحرير التقني، والذي يسمى أيضاً بالاتصال التقني، من إرسال معلومات كتابية واضحة ودقيقة وقابلة للاستخدام حول منتج أو خدمة المستندات التي تم إنشاؤها لها لغرض تقني أو أكاديمي.

يطلع التحرير التقني القارئ على ثلاث نقاط: خصائص الكتابة وتشغيل المصطلح واستخدامه لتحرير خطاب علمي كعنصر أساسي في اللغات المتخصصة .

بعد أن أصبح التحرير التقني مركباً، فإنه يدمج بيانات متنوعة جداً: النصوص والجداول والرسوم التوضيحية، ولكن أيضاً الصور...

أصبح التحرير التقني ، في معظم الأبحاث العلمية والتقارير والآراء المتعلقة بتدريس اللغة ، كانت المشكلة الأساسية هي تدريس لغة التحرير و بالأحرى في عملية الترجمة المتخصصة أو انجاز مذكرة تخرج التي تعتبر عملية تحريرية بامتياز .

لهذا يتضح أن مهارات الكتابة بالنسبة لطلبتنا، أصبحت مهمة جدا و علي الباحث في مثل هذا الصدد أن يأخذ بعين الاعتبار كل الاهتمامات التي يتركز عليها احتياجات أكثر تحديداً تتعلق بالكتابة التي يمارسها الطالب في الظرف الحالي. هذه الاحتياجات، التي يتم التذرع بها في كثير من الأحيان لتوعية الجامعة بمسؤولياتها، تم وصفها أحيانا على أنها صعوبات في بناء نص تقني، وأحيانا على أنها مشاكل تعزى فقط إلى عدم إتقان القواعد النحوية أو الإملائية أو المصطلحات. ولذلك سيكون هدفنا هو التحقق من كيفية مراعاة الجامعة لهذه الاحتياجات والاستجابة لها.

ولتكوين نظرة عامة عن كيفية تدريس هذا المقياس تحت عنوان " التحرير التقني " الذي يتضمن مجموعة من المحاضرات التي قمنا بتدريسها خلال السنوات القليلة الماضية و هو جوهر تخصصنا، و ليس هذا فحسب بل يتماشى و عناصر مشروع الدكتوراه التي نترأسها.

لأغراض تعليمية، ولكن أيضاً لفهم خصائص اللغة المكتوبة بشكل عام و بشكل أفضل، استخدمنا اتجاهين:

مقدمة تتضمن على نهج منهجي بصفة عامة والدعوة إلى دراسة خصائص اللغات التخصصية، في إطار التحرير التقني ، تدعونا على الفور إلى التساؤل عما يمكن أن يشملته مصطلح اللغات التخصصية التي يكثر استخدامها من قبل المتخصصين في مختلف المجالات التقنية والعلمية، مع استبعاد عدد كبير من اللغويين. ولذلك فإننا سوف ندرس، أولاً، مختلف التخمينات التي طرحت حول احتمال وجودها، ثم سنلاحظ مختلف الشروط

التي تعتبر كافية وضرورية لتقرير ما إذا كان التحرير التقني ينتمي إلى الخطاب المتخصص بدلاً من الخطاب العادي.

لاستحضار مسألة التحرير التقني و الترجمة ، ارتأينا أن نتطرق إلى فضاء محمول البيداغوجي الذي يتضمن على العناصر التالية:

1- التحرير التقني: أهداف و تقنيات التعلم.

2- الترجمة و التحرير التقني: أهداف و تقنيات التعلم.

و من أجل ذلك، إليكم مسارًا تعليميًا سيسلط الضوء في النهاية على كيف يمكننا استغلال التحرير التقني بشكل صحيح، ليس فقط كتابة أطروحة بحثية، في هذه الحالة للماستر ولكن قبل كل شيء كيفية إدارة ترجمة لغة متخصصة بحكمة.

Cours au profit du département de :
Traduction.

TENEUR

Formation d'étudiants :

Option traduction.

Dans le domaine du discours spécialisé par le truchement de la rédaction technique.

*** Calendrier proposé :**

- Un semestre académique de Janvier à Juin.

***Public :**

- Niveau Master I et II EN Traduction

2023/2024

Introduction:

Apprendre les règles d'une langue et les théories de la traduction, n'est pas essentielle à la pratique de la traduction, n'est pas essentielle à la pratique de la traduction. Car il y a une nuance d'enseigner la traduction et pratiquer une traduction. Il s'est avéré que lors d'une opération de traduction, un bon traducteur se voit appliqué intuitivement des règles d'équivalences fonctionnelles dans l'élaboration de sa traduction sans avoir eu à assimiler les règles traductologiques de la dite traduction.

Mais à partir du moment où il ne s'agit plus uniquement de traduire, mais d'enseigner à traduire, les limites de l'empirisme sont vite atteintes, et ce, pour des raisons pédagogiques, en vue d'agencer un enseignement pour l'acquisition d'un fatras de connaissances en la matière. Il devient donc une affaire de réception intellectuelle complexe au lieu de mettre en place une véritable méthodologie pragmatique favorisant non seulement de gagner du temps, mais surtout d'acquérir un processus d'application pour le transfert des connaissance en langue cible.

Il ne faut pas oublier que la seule connaissance des significations linguistiques ne permet pas à elle seule de comprendre un message écrit. Dans ce sens, Jean Pierre Cup illustre d'une manière patente ce qui a été avancé ci-dessus : lire n'est pas un décodage de signes ou d'unités graphiques, mais la construction d'un sens à partir de la formulation d'hypothèses de signification, constamment redéfinie tout au long de l'acte d'enseignement et l'exploration du texte»¹.

Force est de constater qu'apprendre des théories sur la traduction et l'apprentissage des langues serait éventuellement un acquis intellectuellement reconnu dans une phase de reconnaissance de choses, mais leurs pratiques deviennent essentiellement une source de réflexion notamment dans la pratique de la traduction.

Jacques Perret vient ajouter dans cette optique que «tout discours sur la traduction suppose une théorie du langage. C'est seulement à ce niveau que les problèmes pratiques trouvent consistance et intelligibilité : c'est seulement à ce niveau que les doctrines à l'art de traduire peut être comparées et appréciées»².

Ce n'est pas fortuit, si les principaux efforts de théorisation en traduction ont coïncidé avec la montée en flèche du volume de la traduction des textes pragmatiques de par le monde et avec la création des écoles professionnelles en la matière.

¹- Jean-Pierre Cuq, «cours de didactique du français langue étrangère et seconde», Grenoble, P.U.G, 1995, P166.

²- Perret Jacques, «Traduction et parole», Louvain, bibliothèque de l'université, 1975, P.9.

L'enseignement actuel rend nécessaire voire impératif la déconstruction et le démontage d'un système pour être en mesure d'expliquer son phénomène et procéder à une éventuelle pédagogie laissant l'apprenant vivre une motivation comme maillon fort de tout apprentissage.

C'est en ces termes que se pose la problématique de la méthodologie des cours pratiques aussi bien des langues spécialisées que de la traduction destinés à un futur apprenti-traducteur.

Si l'on veut abandonner les procédés artisanaux qui règnent encore en didactique des deux points de langue à savoir les langues spécialisées et leur traduction, il faudra bien tenter d'apporter des éléments de réponse à chacune de ces questions. En s'inclinant vers l'enseignement des textes spécialisés, on peut considérer le traducteur de textes pragmatiques (spécialisés) comme un spécialiste de la communication écrite, un technicien du langage donc un rédacteur. Ainsi, le postulat à la base de notre proposition didactique exposée dans ce travail est la rédaction technique comme fondement didactique.

D'ailleurs, Jean Delisle insiste fortement sur ce fait en disant que « La traduction de textes pragmatiques et un art de réexpression fondé sur les techniques de rédaction et sur la connaissance préalable de deux langues »¹.

Enseigner les langues spécialisées et faire comprendre leurs processus traductionnels, c'est placé, l'apprenti-traducteur futur traducteur rédacteur technique, au cœur de l'opération traduisante pour lui en faire saisir la dynamique.

Cette démarche de typologie textuelle, cette rédaction technique, est un acte réflexif qui ne se ramène pas à une simple confrontation de systèmes linguistiques : elle exige une grande faculté de compréhension alliée à une compétence rédactionnelle. La maîtrise d'un discours scientifique ou technique rend mieux compte de l'activité de l'apprentissage des langues spécialisées et par voie de conséquence de la dynamique d'une opération traduisante.

C'est en ces termes qu'on pourrait avancer que l'enseignement des langues spécialisées n'est pas saisir une terminologie, mais fondamentalement rédiger un vouloir-dire drapé d'une terminologie manifestée dans un texte doté d'une fonction communicative précise.

Par conséquent, l'enseignement des langues spécialisées au besoin de la formation en traduction devra être structuré autour du maniement du langage plutôt qu'autour de l'étude ou de la description des langues.

¹- Delisle Jean, «l'analyse du discours comme méthode de traduction», Ottawa, P40, 1980, P48.

Pour ce faire, moult objectifs et techniques d'apprentissage du maniement du langage spécialisé, en rapport étroit avec la traduction, seront définis ultérieurement dans la partie indiquant les aspects pratiques.

Cette réflexion doit viser avant tout à faire acquérir une démarche de l'esprit d'une manière logique, suivant un fil conducteur menant la suite du travail vers une exploitation didactique vis-à-vis du choix de corpus. La matière du cours pourra ainsi être organisée rationnellement.

La démarche exposée dans les pages qui suivent s'applique spécifiquement au niveau Master 1 et 2. Nous rappelons que le profil d'un étudiant en Master de traduction est un licencié en langues (arabe, Français, Anglais, espagnol). Donc il n'est aucunement question de concevoir un programme idéal de formation universitaire. Il s'agit juste d'affiner les paramètres essentiels et particuliers des langues spécialisées en rapport étroit avec la traduction.

Le moment semble venu de pousser encore mieux la réflexion méthodologique de la pratique des langues spécialisées et leurs objectifs traductologiques.

Dans un souci d'efficacité pédagogique, on tentera de répondre à des questions telles que celles-ci : suffit-il d'apprendre que la terminologie d'un texte spécialisé pour dire que c'est facile pour le traduire ? Peut-on corriger uniquement l'aspect linguistique d'une manière générale pour dire combien de ces erreurs découlent d'un manque d'exploitation de processus pédagogique adéquat ? N'est-il pas possible de jumeler l'enseignement des langues spécialisées à l'apprentissage de la rédaction technique au profit de la traduction spécialisée ?

IV.1.4 Approche méthodologique

Tout enseignement/apprentissage est soumis à une approche méthodologique. Cependant on doit toujours chercher celle qui a plus de convergence avec le fond de l'enseignement/apprentissage des apprenants. Une démarche particulière doit être mise en place en vue de cibler l'objectif didactique.

Avec l'introduction de textes protéiformes, notamment dans le monde scientifique et technique, l'apprentissage se voit noyer davantage dans des complexités qui mettent en jeu des composantes linguistiques multiples.

Face à cette réalité, une représentation de l'organisation des différents types de textes est née. Chaque type est neutre par sa tonalité linguistique, rédactionnelle et sémantique.

Il est vrai que la typologie de textes a été source de discussion. « De surcroît, il existe différents types de classifications qui renvoient à des cadres théoriques différents à savoir les types de textes, les types de discours, les types d'intention communicationnelles, les genres de

textes, etc.»¹ Cependant les textes pragmatiques d'une manière générale sont balisés non seulement par leurs terminologies mais surtout par « leurs fonctionnalités qui imposent une appartenance à un ensemble plus vaste auquel il est intimement lié »².

Les types techniques, administratifs, juridiques, économiques, publicitaires, etc. sont tous reconnaissables par un ensemble de traits formels et surtout rédactionnels faisant d'eux d'emblée appartenir à une catégorie d'écrits définie plus ou moins facile à identifier et pouvant faire l'objet d'un enseignement méthodologique en pédagogie des langues spécialisées en rapport étroit avec la traduction.

La perspective pragmatique de la textualité souligne bien que le texte n'est pas un produit terminologique uniquement, mais aussi un discours qui met en valeur une dynamique fonctionnelle rédactionnelle propre au type texte choisi. La raison pour laquelle l'aspect communicatif d'un texte n'est pas perçu de la même façon par tous. Le texte pragmatique est un art de réexpression, de reformulation, donc de rédaction.³

Ce préambule vise à déterminer le type d'approche et théorie sur lesquels notre travail sera reposé quant à la partie pratique.

Après lecture et mûre réflexion sur nombreuse approches et théories, nous sommes inclinés vers deux itinéraires de recherche qui prennent en charge les textes pragmatiques et leurs typologies à savoir :

- L'approche textuelle
- La théorie du Skopos.

L'approche textuelle part du postulat que tout discours peut être mis en texte. Qu'il s'agisse d'une interaction orale ou écrite, le résultat est le même ; « C'est un "texte" qui possède des caractéristiques propres et un sens précis. Il en découle que toute traduction est censée être précédée d'une analyse textuelle, au moins au niveau typologique, pour assurer la validité de la compréhension ». ⁴

¹ - Petitjean A ; « les typologies textuelles », Pratiques, n°62, 1989, P.86.

²- Jeandillou .J.-F ; «L'analyse textuelle », Armande Colin, Coursus linguistique/littérature, 1997, P.57

³ -Sur la distinction à faire entre la « Traduction Communicative » et la « traduction sémantique », voir Peter Newmark, « Communicative and Semantic Translation » P.P.163-180.

⁴ - Cf. Guidère Mathieu, « La Traductologie », Belgique, 2eme édition, 3eme tirage, chapitre 5, 2013, P.55.

En raison de la multiplicité des points de vue et de la diversité des perspectives textuelles, moult traductologues se sont orientés vers cette approche qui touche essentiellement le discours de la traduction.

L'analyse du discours offre, en effet, un cadre d'étude plus rigoureux pour aborder les problèmes de la rédaction ainsi que de la traduction.

Du point de vue de la linguistique, le terme « discours » recouvre non seulement la structure et l'organisation des productions langagières c'est-à-dire la rédaction technique, mais aussi l'interprétation des séquences discursives, c'est-à-dire le sens. L'amalgame des deux peut éventuellement jouer un rôle aussi prépondérant quant à la qualité de la traduction.

Dans cette perspective, selon Mathieu Guidère, « l'analyse du discours sert notamment à montrer le marquage culturel de la terminologie. Ainsi, la traduction d'un ouvrage ou d'un article de médecine du français vers l'arabe nécessitera, par exemple, le passage d'une manière abstraite de penser & d'écrire à une manière plus concrète et plus pratique, une variété de modalités et de registres différents, un choix de concepts et de métaphores médicales plus adapté à la culture cible»¹

Ainsi nous sommes inspirés de cette approche qui met éventuellement en évidence à la fois l'étude des langues spécialisées notamment dans les textes dits pragmatiques ainsi que les qualités des traductions.

A cette approche vient s'adjoindre une deuxième approche qui, à notre sens, complète la dynamique discussive en l'occurrence « la théorie du Skopos ».

Du point de vue conceptuel, la théorie du Skopos s'inscrit dans le même cadre épistémologique que la théorie actionnelle de la traduction, en ce sens qu'elle s'intéresse avant tout aux textes pragmatiques et à leurs fonctions dans la culture cible.

L'une des figures de proue de cette théorie est Katharina Reïss. De par cette théorie en particulier, Katharina Reïss a intégré la problématique typologique. Elle annonce que « si le traducteur parvient à rattacher le texte source à un type textuel ou un genre discursif, cela l'aidera à mieux résoudre les problèmes qui se poseront à lui dans le processus de traduction ». ²

Dans cette perspective Katharina Reïss définit la typologie textuelle comme suivant :

- Textes informatifs
- Textes expressifs

¹ - Guidère Mathieu, op.cit, P.56

² -Katharina Reiss, « La critique des traduction, ses possibilités et ses limites », , Artois presse université, 2002, P45.

- Textes opérationnels.

Ainsi, le texte source est désormais conçu comme une offre d'information faite par un producteur d'une langue A, c'est-à-dire le rédacteur à l'attention d'un récepteur de langue B. en fonction du Skopos (fonction) du texte original, le transfert se fait par le truchement d'une adaptation au texte cible. Le Skopos est le critère d'évaluation de la qualité de la traduction.

Et comme les textes pragmatiques répandent chacun à un Skopos (fonction) particulier, il s'avère que les deux approches agissent de connivence avec la rédaction technique qui, à son tour, impose les types de texte par sa dynamique scripturaire.

En amalgamant les deux approches, nous pouvons schématiser le parcours de notre proposition didactique comme suivant :

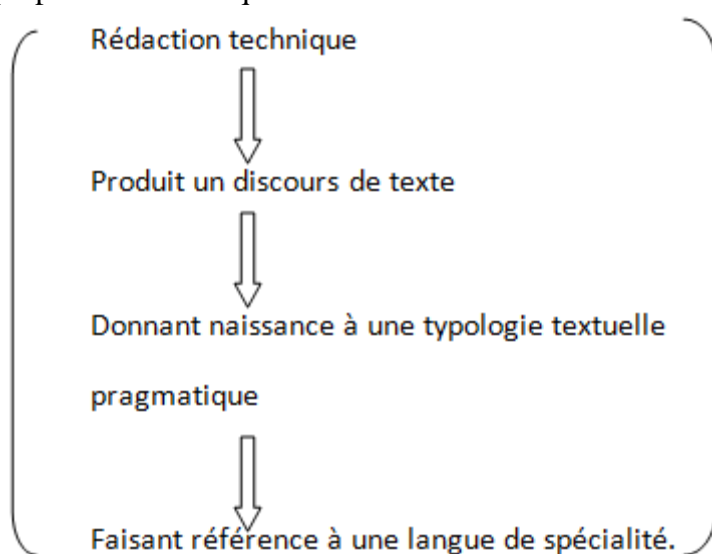


Fig IV.1.1

Nous pouvons déduire par ricochet que :

Rédaction technique = Langue spécialisée.

Ainsi, la rédaction technique comme fondement didactique tente, en somme, de prouver la possibilité et la nécessité de faire ressortir les traits les plus caractéristiques du processus d'enseignement des langues spécialisées pour le besoin de la formation du futur traducteur.

Afin de faciliter l'analyse du processus méthodique, la méthode proposée dans notre travail se limite à des exercices variés où chacun aura ses objectifs et ses techniques d'apprentissage.

Ceci pour habituer l'étudiant à organiser la réexpression avec plus de facilité et plus de justesse. Cet apprentissage peut se concevoir telle une poussée nouvelle dans le cadre didactique des langues spécialisées en rapport étroit avec l'espace traductologique.

Il reste à voir comment on peut organiser méthodiquement cette démarche avec le corpus choisi exposé sous forme de textes pragmatiques ; Juridique, économique, médical.

L'aspect pratique s'articulera autour de plusieurs objectifs et techniques d'apprentissage. Ensuite, un cours sera proposé comme parangon à la fin du parcours de notre travail.

Espace du support pédagogique

Rédaction technique :
Objectifs et techniques d'apprentissage

L'espace traductionnel a côtoyé moult théories des années durant marquant la recherche en traduction d'importantes réflexions en la matière.

Parmi les contributions les plus distinguées qui ont cherché à justifier leur conception personnelle de l'art de traduire, sont respectivement : Jean Paul Vinay et Jean Darbelnet, Eugene A. Nida, John C. Catford, Georges Mounin.

Bien qu'ils présentent un ensemble de réflexions riche d'observations pertinentes sur la traduction, ces théoriciens ne facilitent pas en majeure partie la traduction en général et l'organisation de son enseignement en particulier, notamment pour les textes dits pragmatiques, en raison de leur caractère trop basé sur l'équivalence linguistique.

Il apparaît effectivement que leurs approches abordées tournent autour de l'équivalence en tant qu'objectif du processus de traduction. Or, ce concept est loin de faire l'unanimité : par exemple, ayant comme langue première l'arabe, qui dit : "أقطع الطريق". Avec le principe d'équivalence linguistique, un apprenti traducteur transfèrera le même concept en français sous la forme : « je coupe la route » au lieu de la forme française existante : « je traverse la route ». Selon Uriel Weinreich, tiré de la préface d'André Martinet à son ouvrage « du seul fait que deux langues sont en contact dans la pratique alternée d'un même individu, on peut généralement relever dans le langage de cet individu des exemples d'écart par rapport aux normes de chacune des deux langues, écarts qui se produisent en tant que conséquence de sa pratique de plus d'une langue : Ces écarts constituant les interférences des deux langues ».¹

Restant à ce niveau, il semble que l'équivalence purement linguistique est plutôt problématique. De quel sens parle-t-on ? Du sens contenu dans l'intention de l'émetteur du message ou de celui qu'attribue le destinataire au message à partir de son interprétation du texte. Des divergences peuvent exister en conséquence entre le vouloir dire de l'émetteur du message et l'interprétation du destinataire. Le sens comme objet d'équivalence linguistique devient alors un problème complexe voire inadmissible en tant que critère d'adéquation d'une traduction dans la mesure où des interprétations différentes aboutissent à des sens différents. L'exemple de l'énoncé cité ci-dessus montre le problème que soulève la question du sens dans la pratique de la traduction.

Dans ce sens, Jean Delisle le confirme en disant que « la signification est donnée par la langue, tandis que le sens doit toujours être construit à partir des significations linguistiques auxquelles s'ajoutent les paramètres non linguistiques, la signification est donc à la langue ce

¹ -André Martinet « Préface à L'ouvrage de Urielle Weinreich, *languages in contact* », republié dans *La linguistique*, 36, 2000, PP.198.192

que le sens est au discours ». ¹Cette distinction revêt donc une importance primordiale dans le contexte de la pédagogie de la traduction en tant que discipline qui prend en ligne de compte la dynamique d'un transfert sémantique puisqu'elle est d'abord une communication avant d'être un aspect linguistique. Par ricochet, il est à comprendre que lors d'une opération de traduction, le traducteur se voit emprunter beaucoup plus un acte d'un traducteur-rédacteur qu'un traducteur tout bonnement. Car son intervention, vis-à-vis de l'acte de traduire serait en mouvance de l'espace discussif avec lequel se produit le message destiné au récepteur.

Là est toute la question sur la problématique de la traduction : apprendre ou enseigner à traduire, ce n'est pas donner des informations sur la traduction mais imiter une façon de faire, d'exécuter une méthode de traduction. Selon Danica Seleskovitch « ce n'est ni transmettre des connaissances, ni faire assimiler des notions régurgitables à souhait, mais faire comprendre des principes et y associer des exercices qui assurent que leur application bascule dans le réflexe, aussi toute recherche méthodologique cherche-t-elle à répondre à deux questions fondamentales : Quels sont les objectifs d'apprentissage ? Et par quelles techniques les atteindre ? » ²

Il est à saisir donc, via cette citation, qu'une méthode de traduction n'aurait de statut de fiabilité qu'une fois le traducteur met en relief la fonctionnalité du texte original dans le texte cible par le truchement d'une compétence discussive.

A cet égard, le parcours de ce travail va s'adjoindre à deux théories qui paraient se compléter pour donner un statut éventuel d'une méthode d'apprentissage inhérente aux textes pragmatiques pour le besoin de l'apprenant-traducteur en l'occurrence la théorie. « Des typologies textuelles » de Katharina Reiss et celle de Jean Delisle « L'analyse du discours ».

Les objectifs attribués à l'exploitation de textes pragmatiques affrioleront de faire dévoiler au diapason d'une pédagogie heuristique, les principaux fonds et formes. Cependant ces objectifs sont récusables ; loin d'être exhaustifs.

Sur le plan de la pratique, chaque objectif se voit doter d'une technique d'apprentissage afin de mettre en relief une certaine structuration des cours mis en pratique. Leur utilité pédagogique est d'inciter l'apprenant-traducteur à se familiariser avec l'espace des textes pragmatiques tant au niveau de la variété thématique qu'au niveau rédactionnel en vue de la traduction et l'enseignement des langues spécialisées.

Enfin, une réflexion qui tentera de mettre éventuellement des axes valables sur le savoir-dire (écrit) pour le besoin de traduire un texte pragmatique que sur le savoir-faire.

¹- Jean Delisle, « L'analyse du discours comme méthode de traduction », éd. université d'Ottawa, Canada, 1980, P.59

²- Danica Seleskovitch, « Interpréter pour traduire », Ed, Didier érudition, Paris, 2001, P.192.

Avant de s'engager à donner un développement sur l'enseignement d'une langue, il y a lieu de mettre en relief certaines données de référence que l'on peut faire afin de réaliser éventuellement un continuum de recherche suivant de pendule pour la suite du travail.

Pour Christian Baylon et Paul Fabre, « la langue est un système de règles et de lois grammaticales ; c'est une structure schématique rendant le discours ». ¹

De là, peuvent être distinguées les diverses composantes de l'aspect de la langue qui rendent possible par voie de conséquence une communication verbale ou écrite structurée et bien agencée selon le parangon d'une langue donnée.

Sans tergiverser, une langue se voit toujours soumise à un code linguistique avec lequel elle impose son discours, une telle attitude présupposerait que la langue est une activité polymorphe. C'est pourquoi tenter de tracer un cadre patent pour l'enseignement de la langue conduit à s'interroger sur les circonstances envisagées.

D'ailleurs, Christian B et Paul F le précise clairement en disant que « la langue, c'est ce qu'il y a de commun à un maximum de discours, c'est le schéma de différents usages, ce schéma est d'abord une forme ». ² Ceci permet de mettre en évidence le choix de la langue à enseigner et voir en parallèle sa mise en pratique vis-à-vis d'un apprenant.

Cependant, une langue peut être dite oralement et par une forme rédactionnelle sera écrite. Deux façons qui demandent par ricochet une compétence laissant pour chacune une qualité vis-à-vis de l'orateur et du scripteur. Ceci ne va pas d'emblée imposer une dichotomie entre ces deux types de réalisation linguistique. Car celui qui parle met toujours en relief une expression structurée selon un code d'une langue écrite la raison pour laquelle on trouve souvent dans l'oral, l'image de l'aspect scripturaire.

Comme le souligne Elizabeth Nanon « il ne s'agit pas de deux langues différentes mais de réalisations différentes de la même langue ». ³ Certes, il y a une certaine nuance entre ces deux types comme le précise Elizabeth N. en disant que « certaines spécificités tiennent à des différentes constitutives quant à la temporalité dans laquelle s'inscrit l'énonciation orale face à la spatialité de l'écrit, sa dimension processuelle ». ⁴ Cependant, il est légitime de souligner la complémentarité de l'oral et de l'écrit. A ce titre, les conduites orales peuvent éclairer sur des fonctionnements de l'écrit.

¹- Christian Baylon et Paul Fabre, « Initiation à la linguistique avec des travaux pratiques et leurs corrigés », Nathan (U.I.F), Paris, 1975, P.10.

² - Christian Baylon et Paul Fabre, op.cit, P.17.

³ - Elizabeth Nanon, « Des interactions entre oral et écrit : Notes, canevas, traces écrites et leurs usages dans la pratique orale », pratiques n° 115/116, décembre 2002, P.74.

⁴- Elizabeth Nanon, op.cit, P.75

On se réfère ainsi à Christian Baylon et Paul Fabre, qui soulignent que « la linguistique se doit de privilégier la langue parlée à une époque, ce qui ne veut cependant pas dire qu'elle ne doit pas tenir compte de la langue écrite, surtout parce qu'il y a aussi de l'oral dans l'écrit ». ¹

A cet égard, l'oral et l'écrit suscitent un emploi linguistique englobant différentes caractéristiques qui les distinguent d'autres moyens de communication. Evidemment la structure, aussi bien orale qu'écrite, doit être claire et rend par conséquent la transmission du message beaucoup plus facile et successful.

N'oublions pas qu'en parlant ou qu'en écrivant, on s'adresse toujours à un autrui raison pour laquelle l'orateur ou le scripteur doit impérativement se mettre au diapason d'un espace de communication à vocation de clarté, de cohérence et de cohésion.

Dans ce sens, J. P Laurent souligne clairement que « le lecteur n'aime pas faire d'effort. C'est un adepte de la lecture sans peine. Ce qu'il veut, c'est être conduit, au fil des pages, dans la clarté et la facilité. Au moindre obstacle, il est tenté de s'arrêter et de jeter le texte aux oubliettes ». ²

En partant de cette mise au point, le chapitre un se développe autour d'un certain nombre de données essentielles pour comprendre comment enseigner une langue devant comme un vecteur de communication sur sa forme verbale et notamment sa forme rédactionnelle puisqu'elle est l'objet d'étude s'occupant beaucoup plus du contenu du travail.

IV.2.2 Comment enseigner une langue

Sur le plan de l'oral

Partant d'une logique didactique, l'enseignement d'une langue n'est pas l'apanage de l'écrit seulement. Un cours de langue orale où l'accent est mis sur les situations de communication met en pratique une compétence orale. C'est pour cette raison que les deux vecteurs en l'occurrence l'écrit et l'oral s'épousent intimement puisqu'ils favorisent une communication tant sur le plan de l'aspect scripturaire que sur le plan de l'aspect verbal.

Avec le temps, l'oral est devenu une pièce angulaire dans le cadre communicatif. D'ailleurs, la théorie interprétative révèle que « le traducteur ne transmet pas ce que dit la

¹-Christian Baylon et Paul Fabre, op.cit, P.35.

² -J.P.Laurent, cit.in Peyrouet C. 1991, « rédiger un texte écrit ». [En ligne]
<http://www.user.skynet.be/fraLICA/ReFer/théorie/chocom/ecrit/prescri/atm>.

langue d'un texte mais ce que dit un auteur à travers cette langue ».¹ Donc la langue se donne comme un aspect oral d'abord pour se convertir en un sceau d'écriture. E. Lavault, pour sa part, propose de « rétablir la place de l'oral dans l'enseignement des langues tout en passant par une approche différente, celle de l'interprétation ».²

Voici la raison pour laquelle on a d'abord jugé utile de parler ne serait-ce que succinctement de l'oral puisqu'il a servi de révélateur pour mettre au grand jour les grands axes inhérents à la traduction dite interprétative.

Et comme le travail met en évidence l'adjonction de ces deux maillons, il est donc prépondérant de les mettre en relief à travers la suite de la recherche puisque pour E. Lavault « la didactique des langues constitue un savoir-faire utile pour la vie professionnelle, une activité motivante pour les étudiants, le perfectionnement de la langue étrangère et, enfin, le perfectionnement dans la langue maternelle ».³

Pour justifier à juste titre l'étude de l'oral et dans le même ordre d'idée, selon Jean-Pierre Cuq « dans une communication verbale, on peut aller de formes familières à des discours très élaborés : L'oral de la conférence, par exemple ».⁴

Ceci peut se révéler utile pour apprécier la composante orale dans le canevas didactique de la langue. La conception de l'oralité s'est enrichie avec une vision plus large en faisant place aux aspects pragmatiques de la langue. Comme le signale Jean Pierre Cuq, « à côté des travaux développent la maîtrise de l'écrit, les manuels ont fait une place à des activités centrées sur la production orale : réalisation d'actes de paroles et genres oraux ».⁵

IV.2.3- Objectifs et processus d'exploitation en apprentissage

L'apprentissage est considéré d'une manière générale comme un itinéraire avec lequel l'apprenant se voit se développer perpétuellement dans sa phase cognitive. Présenté de telle manière, il permet à l'apprenant de devenir grand dans sa conception des choses ; il lui permet de construire son savoir et de se préparer, par le truchement des apprentissages structurés, aux apprentissages encore plus systématiques : le cas de la traduction et sa pratique à travers moult faces linguistiques.

Ainsi lui construire un savoir devient par voie de conséquence synonyme d'un apprentissage de pratique, de savoir-faire ou de comportements. En d'autres termes, il fait

¹- Danica Seleskovitch et Marianne Lederer, « interpréter pour traduire », Paris, Didier Erudition, 2001, P.207.

²E. Lavault, « Apprendre une langue en apprenant à traduire », Paris : Dédier, 1998, P.19.

³ E. Lavault, op.cit, P.54.

⁴ Jean Pierre Cuq, « Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde », Paris, asdifléclé international, 2003, P.182.

⁵ Jean Pierre Cuq, op.cit, P.183.

organiser un milieu et un contrat didactique nécessaire pour que les apprenants aient la force motrice de se donner encore plus vis-à-vis de l'apprentissage.

D'ailleurs l'on sait avec Vygotski qu' « il ne pourrait donc y avoir de rencontre entre le temps de l'enseignement et le temps de l'enseigné tant que ce dernier n'a pas fait sien le programme du maître ». ¹

L'expérience accumulée en matière d'apprentissage d'une manière générale et en traduction particulièrement révèle un certain défaut qu'il semble tenir avant tout à une technique déficiente.

Ensemble, les théories liées étroitement à la traduction se voient déployer assez d'énergie pour contribuer au mieux quant à la didactique de la traduction. Cependant les recherches effectuées dans cette optique restent beaucoup plus standards vis-à-vis de l'apprenant.

En réalité, l'enseignement pratique doit prendre en ligne de compte tant des paradigmes des besoins réels de l'apprenant que de la matière à enseigner.

Initier l'apprenant à traduire, ce n'est pas lui étaler un fatras de connaissance sous forme de champ terminologique pour l'absorber, mais lui inculquer un savoir-faire, une technique avec laquelle il se défend lors d'une opération traditionnelle. Dans ce sens, Danica Seleskovitch oriente par ricochet les chercheurs en la matière en disant que « traduire, ce n'est ni transmettre des connaissances, ni faire assimiler des notions régurgitables à souhait, mais faire comprendre des principes et y associer des exercices qui assurent que leur application bascule dans le réflexe ». ²

La raison pour laquelle, toute personne spécialiste en la matière, en l'occurrence le méthodologue, doit répondre à deux préoccupations majeures afin d'absorber une éventuelle conception vis-à-vis d'un parcours d'enseignement/apprentissage de traduction ;

- Quels sont les objectifs d'apprentissage ?
- Et par quelles techniques les atteindre ?

A cette recherche pédagogique, on a jugé bon et utile d'exploiter deux théories qui semblent recouvrir le fil conducteur de la démarche didactique de ce travail à savoir la théorie de Katharina Reiss portant sur la typologie textuelle et l'analyse du discours de Jean Delisle. Deux théories qui font référence au maniement du langage, aux textes pragmatiques et corollairement à la rédaction technique, cadre pédagogique essentiel pour la suite de la thèse.

¹Vygotski, L-S., « Pensée et langage », Messidor/Ed. Sociales, Paris, 1985, P.416.

² - Danica Seleskovitch, « Interpréter pour traduire », Didier, Paris, 2001, P.232.

Les objectifs formulés pour le souci du déroulement des différents cours ne seront en aucun cas l'unique choix pertinent. Il convient donc de réduire leur nombre ou d'en ajouter avec plus d'affinité. Leur agencement est soumis à une suite de progression, semble-t-il, important et efficace dans le cadre d'une pédagogie heuristique.

Quant aux exercices proposées seront l'apanage du domaine de la rédaction technique favorisant la réflexion sur les règles de base relatives à la traduction du français à l'arabe et vice-versa, aux langues de spécialités et leurs maniements langagiers tout en constituant un champ d'investigation mettant en relief les préoccupations majeures de la recherche en question et par voie de conséquence dresser une formule peu ou prou meilleure en vue de dispenser une pratique d'enseignement cohérente et valable.

Objectif premier

« La presse et l'initiation à la rédaction technique ».

Tout d'abord, cet objectif est conçu pour des étudiants en Master 1. Il est à rappeler que ces apprenants sont déjà avancés dans leurs études de français et d'arabe.

Une fois de plus, on notera que la presse se révèle un auxiliaire incomparable parce qu'elle permet, dans les classes hétérogènes, d'individualiser les tâches demandées à chacun, parce que son dynamisme propre et la variété des sujets traités peuvent créer chez l'apprenant une dimension de vouloir accéder à faire, voire une valeur de motivation sans doute aucun. Car un article de presse constitue un parangon de document authentique, traitant d'un problème d'actualité beaucoup plus motivant que le texte didactique pris dans un manuel.

De surcroît, la presse de sa nature s'adresse à des faits divers, allant du domaine économique, politique, sportif, social, au domaine religieux, culturel, etc. Il est donc évident que l'apprenant passe par moult taxonomies linguistiques qui l'incitent à réserver beaucoup plus de temps pour son apprentissage vis-à-vis de l'initiation à la rédaction technique.

Technique d'apprentissage

« Article de presse illustré d'une photographie ».

On relève dans plusieurs quotidiens un article accompagné d'une photographie. La longueur de l'article, son contenu lexical, les thèmes abordés, rendent le procédé utilisable aux divers niveaux. On doit, par voie de conséquence, mener à bien un travail en commun sur le lexique, la syntaxe, l'articulation du texte et enfin le style entamé.

1) Dans un premier temps, l'article et la photographie correspondante sont distribués à chaque étudiant. Il s'agit pour lui de pratiquer une contraction de texte, de se rendre compte du discours et de la construction de sens.

2) Dans un deuxième temps, l'apprenant doit garder devant lui l'article pendant un laps de temps bien limité : dix à quinze minutes. Il est appelé donc, durant cette période, de prendre en note le vocabulaire, le plan du récit de l'article, les connecteurs servant comme phase de transition d'une idée à l'autre, etc. Puis l'article lui est retiré en conservant uniquement la photo comme support visuel et doit s'efforcer sinon de reconstituer l'article, tout au moins d'en donner un résumé.

3) Dans un troisième temps, seule une photo est donnée à chacun des apprenants. Chacun doit imaginer l'article correspondant. Après la correction, on compare le texte produit de la part de l'apprenant et l'article original. Certes, ils n'auront, en général, rien de commun cependant l'apprenant a endossé la responsabilité de l'exégèse rédactionnelle.

D'ailleurs dans cette situation didactique, il se voit non seulement face à un nouvel apprentissage, mais surtout il se met en contact avec le réflexe d'une écriture technique basée tout simplement sur une donnée à savoir une photo. Dans un article intitulé « rhétorique de l'image », Roland Barthes, avant de se livrer au décodage rigoureux d'une publicité pour les pâtes Panzani, souligne la nature linguistique de l'image qui est selon lui « représentation, c'est-à-dire en définitive résurrection ».¹

Le schéma général du corps initial choisi, en l'occurrence l'article de presse, offre un canevas assez large pour une première approche rationnelle de la rédaction technique, en mettant à la disposition des apprenants des énoncés traitant de thèmes divers et corollairement à une rédaction différente d'ordre spécifique qui implique un minimum de conventions à respecter pour se faire comprendre. Cela implique, bien sûr, l'apprenant qui rédige en arabe qui y trouve là matière à varier sa phraséologie.

L'exploitation pédagogique de l'article de presse a permis de mettre en éveil l'apprenant, notamment dans la filière traduction, pour cerner dans La mesure du possible les problèmes qui se posent au moment de la rédaction, de sorte qu'on a parachevé le corpus par des exercices menant l'apprenant à vérifier authentiquement l'aspect rédactionnel. Une compétence rédactionnelle est censée être de premier rang chez l'étudiant notamment celui d'obédience traductologique.

Opérer sur la technique du résumé sera donc l'occasion de faire prendre conscience de la façon dont il faut reformuler un texte surtout pour un apprenant destiné à traduire. Donc un texte tient d'abord à sa nature et non à sa longueur d'où la maîtrise de l'écrit. De surcroît,

¹Roland Barthes, « Rhétorique de l'image », communications, n°4, 1964, P.40.

devant une protéiforme textuelle, l'apprenant doit s'armer, lui aussi, d'une compétence communicative d'ordre rédaction technique car celle-ci illustre, à juste titre, l'adaptation de toute forme d'écriture.

Il est à rappeler que l'apprenant futur traducteur n'est pas censé rédiger uniquement pour faire véhiculer son message dans une autre langue, mais aussi interpréter oralement sa communication, d'où la présence incontournable de la traduction opérée par le biais de l'écriture et l'interprétation réalisée via un comportement oral au sens verbal.

Il est donc patent que l'apprentissage d'une langue aura également l'aspect oral comme formule pédagogique. Car agir verbalement, soit, par exemple, pour obtenir quelque chose, soit pour affirmer vis-à-vis d'autrui, soit, encore, simplement pour établir contact avec quelqu'un, sera l'apanage d'un processus d'exploitation didactique bien défini. Il ne vise donc pas seulement à faire parler les apprenants mais aussi à leur montrer que, dans une situation de communication donnée, rien n'est jamais pareil après qu'on a parlé.

Conçu comme un instrument indubitablement efficace pour une activité interprétative (action de traduction orale), l'oralité devient ainsi un itinéraire langagier à emprunter pour des usages multiples. Il devrait encourager les professeurs de langues dans un département de traduction à varier leurs activités pédagogiques seulement pour un souci d'apprentissage traductologique selon le besoin spécifique du futur apprenti-traducteur.

L'exercice précédent, à savoir l'exploitation de l'article de presse à l'initiation à la rédaction technique, a servi à montrer comment réagir face à une typologie textuelle authentique, toute entière tournée vers la communication écrite.

Cependant, dans pareil cas, l'apprenant reçoit le document « article de presse » en tant que produit fini. Car l'intérêt pédagogique était d'en utiliser comme un corpus de travail. Mais pour aborder la scène pédagogique orale, toujours pour le même but à savoir l'apprentissage de la langue, on a choisi un canevas inverse en proposant « d'être des journalistes » ayant comme fonction de demander une information, un service, d'offrir ou de refuser une chose. A cet égard, l'intention pédagogique serait d'exercer les étudiants à l'emploi d'actes de communication pour demander une information, un renseignement. Certainement, l'apprenant étant déjà vécu la dimension de la presse écrite toute sa variabilité rédactionnelle, il se voit, par ricochet, investir son savoir en tant que prérequis pour endosser la maquette du savoir-faire.

Après avoir préparé un certain nombre de demandes et obtenu les informations, les renseignements dont on a besoin, il est temps de passer à l'objectif visé.

Objectif deuxième

« Réalisation d'un reportage, d'un article, d'un document sur sujet choisi par les étudiants : sujets d'actualité liés étroitement avec l'espace de la rédaction technique (maladie, économique, etc.) ».

Cela étant établi, l'objectif global de cet apprentissage sera évidemment pris dans une dimension qui connaît le monde en direct. L'enseignant met en évidence que lorsqu'on entend un énoncé, certains mots ou groupes de mot (phraséologies) contiennent plus d'informations que d'autres ; sans une phrase, tous les mots n'ont pas la même importance. Pour comprendre un message, il suffit de saisir les mots clés.

Technique d'apprentissage

Avant d'entamer le vif du sujet, il est à rappeler que l'exploitation pédagogique doit se réaliser en groupe. Il faut indiquer le lieu et le moment qu'on appelle phase d'appropriation. Le travail se fait en direct en demandant avec participants de bien concrétiser cette noble tâche en registre soutenu sinon courant à un degré moindre.

Plusieurs activités seront amenées à réaliser pour chercher à voir comment ces éléments allaient permettre aux apprenants d'atteindre leurs objectifs. Un des conseils sera reproduit plus bas en exemple, au cours de la présentation des études particulières.

Activités

1) Chaque groupe choisit librement un sujet qu'il aimerait traiter sous la forme d'un reportage, d'un exposé, d'un article, etc.

Au sein de cette première activité, le choix est pertinent vis-à-vis de l'apprenant. Car le choix peut révéler, par ricochet, la motivation du sujet apprenant. Suivi d'une liberté, l'activité serait à plusieurs raisons fructueuse et par voie de conséquence, les résultats de la curiosité seront d'un apport bénéfique quant au travail demandé.

Ainsi une relation s'établit entre le groupe et les objectifs définis.

Dans pareil cas, le groupe se voit s'offrir une langue en grande variété.

2) il établit ensuite la liste des informations et des renseignements qui lui manquent.

Savoir ce qui lui manque est une preuve tangible d'un vrai chercheur. Cette étape permet à l'apprenti-chercheur de bien maintenir son fil conducteur dans son travail. C'est une marque de conscience voire de confiance durant l'activité en cours. Cette activité va lui permettre de créer en lui le sens de la recherche rationnelle.

Ainsi pour dire :

3) puis il met au point la façon dont il va obtenir : certains renseignements se trouvent dans des documents écrits, pour d'autres, il faut demander ou les chercher, d'autres, encore peuvent être obtenus oralement à travers des reportages déjà réalisés via les chaînes de télévision, etc.

Se trouvant dans cette conjoncture, l'apprenant se voit en train d'apprendre le savoir en l'occurrence la langue et le savoir-faire de la langue orale qui lui permet dans un temps postérieur de l'exploiter à toutes fins utiles, à savoir l'interprétation.

4) une fois qu'un groupe est prêt, on se répartit les tâches et chaque membre va à la recherche d'une ou de plusieurs informations, soit en s'adressant à l'enseignant, soit à un autre groupe, soit à d'autres personnes spécialistes en la matière.

Etant arrivé à ce stade, on peut éventuellement déclarer que les activités ont touché presque à leurs fins du moment que chaque groupe est censé ramener une verbalisation langagière comblée de renseignements et d'informations d'un des activités traités au préalable : reportage, exposé, article.

5) après un certain temps fixé à l'avance, chaque groupe fait le point pour voir quelles informations sont maintenant à disposition et quelles autres font encore défaut.

Cette dernière activité est synonyme d'évaluation personnelle si l'on a pris soin de numéroter au préalable les conseils pédagogiques consécutivement.

Sur le plan organisationnel, l'enseignant doit montrer qu'il est parfois indispensable de préparer ses demandes si l'on veut obtenir exactement les informations, les renseignements dont on a besoin. Il convient alors de préparer un schéma, un canevas bien structuré de demandes soit par écrit, soit mentalement.

Il faut aussi se former en petits groupes, car tant que le nombre est réduit, l'exégèse du travail sera lancée sur des bases facilitant à réaliser l'objectif à atteindre. Un petit groupe sera synonyme de bonne entente entre les membres loin d'être une mésentente qui jugule les efforts consentis. Il est donc nécessaire voir impératif, dans un travail de groupe, de se concentrer au maximum en vue d'aboutir au point de mise d'un travail scientifique et rationnel.

Il faut montrer qu'en aucun cas, le groupe ne sera livré à lui-même. L'enseignant doit rester à la disposition des groupes non seulement en tant qu'acteur premier responsable, mais surtout en tant qu'orienteur vis-à-vis du travail demandé. Une présence qui sera qualifiée pédagogiquement de nécessaire.

Enfin, conclure en comparant le nombre d'informations désirées obtenues, manquantes au sein de chaque groupe car ceci sera suivi de résumé oralement tenu lors des différentes activités pour la réalisation d'un reportage, un exposé ou un article en tant que journaliste virtuel.

Objectif troisième

«Synthétiser une discussion»

La première fonction de cet objectif est d'exprimer pour approuver ou désapprouver une idée, une opinion, un sentiment. On va donc s'attendre à une langue à travers laquelle se voit tout un style argumentatif oral permettant à l'apprenant de l'exploiter ultérieurement à savoir en période d'écrit pour les langues dites de spécialité ou lorsque l'étudiant est appelé à traduire et à l'écrit ou à l'oral.

De surcroit, la deuxième fonction de cet objectif sera par excellence de relater pour confirmer ou démentir un fait, un événement ou une expérience vécue. En somme, cet exercice plonge l'apprenant encore une fois dans une situation de raconter une chose en réservant à lui une pléthore de phrases théoriques laissant entendre éventuellement un registre langagier lui permettant d'accéder au seuil d'une rédaction technique dont il aura besoin par la suite lors des opérations de traductions en général et celles dites de spécialité.

L'intention pédagogique serait alors d'exercer les étudiants à l'expression d'une idée, d'une opinion pour faire la synthèse d'une discussion exprimée par les divers interlocuteurs.

Cet objectif se réalisera via plusieurs activités dont voici les phases les plus essentielles:

1- Chaque groupe discute librement : les membres de chaque groupe restent fidèlement dans le leur sans le quitter un moment pour demeurer ensemble à converser sur le thème choisi qui a été opéré lors de la recherche en tant que journaliste virtuel.

2- Périodiquement un ou deux membres de chaque groupe vont dans un autre et se mêlent à la discussion en demandant : «De quoi discutez-vous ?» «Où en êtes-vous ?»

«Quelles sont vos opinions?», «Quels ont été les arguments développés ?».

Cette activité se définit tout bonnement par l'amalgame des informations, des enseignements d'une manière concise pour les répertorier ensuite selon un parangon de communication idoine et les mettre en relief dans l'activité suivante dont voici la teneur :

3- Un membre du groupe synthétise l'état de la discussion et la discussion continue avec les nouveaux membres. Chaque membre doit à son tour opérer une synthèse mettant en relief les données de la discussion.

4- Choisir avec la classe un thème qui suscite les opinions contradictoires (politique, économie, drogue, etc.)

Après ce choix effectué en classe, plusieurs groupes doivent se former. Périodiquement, des membres de chaque groupe échangent leur place pour synthétiser à leurs tours le thème discuté.

5- L'enseignant passe de groupe en groupe pour se mêler à la discussion.

Dans cette position, le professeur est amené à découvrir ceux qui méritent d'avancer sur le plan linguistique et du savoir notamment de l'écrit donc de la rédaction et ceux qui doivent impérativement passer par un nouveau apprentissage lié étroitement au phénomène de la rédaction, et ce, par une voie de perfectionnement linguistique.

6- Ecouter ensemble une brève discussion selon un thème choisi car savoir écouter, se mettre à la place de l'autre sont des aptitudes indispensables, à la communication donc à la langue comme instrument de traduction.

Les objectifs des études mentionnées ci-dessus étant définis pour ce travail, il est important de fixer leurs intérêts tant au niveau linguistique qu'au niveau culturel. Car ce qui peut retenir l'attention du traducteur en fait sont ces deux paradigmes essentiellement conçus pour amener à bien une opération de traduction.

La raison pour laquelle, il semble intéressant de provoquer une mise au point quant à ces deux paramètres :

1- L'internet linguistique

Il s'agit d'abord d'un écrit ou d'un oral au style journalistique renfermant des structures intéressantes lesquelles se trouvent dans des situations authentiques, ayant ainsi des chances d'être mieux retenues de la part des étudiants. Un mérite dont le principal atout est peut-être d'illustrer deux structures, donc deux façons d'écrit ou de parler, et de contribuer ainsi à leur fixation. Selon Alain Souillard «les médias offrent au professeur de langue une grande variété de documents utilisables en classe : documents écrits ou sonores tout d'abord permettant,

comme avec les textes traditionnels, un contact directe de l'apprenant avec la langue; document visuels ensuite, pouvant entre le départ de l'expression originale».¹

2- L'internet culturel :

Il s'agit aussi d'un écrit ou d'un oral au style journalistique permettant de couvrir l'actualité multiple des événements de pays, des pensées d'auteurs, de personnes imminentes et d'accroître chez l'apprenant encore la variété et l'aspect culturel de l'autrui, autant d'éléments favorables du point de vue pédagogique, associés aux phénomènes traductologiques.

Pour mettre en évidence la frontière d'apprentissage entre le master 1 et le master 2, Il semble logique d'entamer la problématique de l'écrit chez l'apprenant par la conception de monsieur Pierre Lerat sur l'espace du phénomène de la traduction : «la traduction pose des problèmes de communication, en partie cognitifs et culturels, mais d'abord des problèmes linguistiques».²

Bien loin que cette situation soit exceptionnelle, elle est courante. Les apprentis-traducteurs, confrontés à des problèmes de cette sorte, se trouvent en majeure partie trahis par leurs rédactions qui laissent parfois, énormément à désirer.

Cependant ce qui a été proposé comme une éventuelle conception didactique au niveau un, ne doit en aucun cas être une prise de redondance pour le niveau deux. La raison pour laquelle quatre nouveaux objectifs didactiques viennent s'ajouter au premier travail vis-à-vis du niveau un. Ils marquent le passage à un autre niveau plus avancé dans l'apprentissage de la langue.

On estime ainsi introduire une nouvelle façon d'enseigner la langue pour le besoin de la rédaction, notamment, pour un futur traducteur. On estime également mettre sur pied une technique d'apprentissage qui, espérant, répondra aux soucis majeurs de l'apprenant en matière de traduction pour lui permettre à chaque fois d'accéder à un nouveau degré de maîtrise des mécanismes régissant la langue à rédiger voire à enseigner.

On réitère clairement que la proposition didactique inhérente à l'apprentissage de la langue n'est pas toutefois une symbiose d'une programmation exhaustive à cet égard, mais d'un choix d'exercices conçus pour des apprenants bien désignés : les apprentis-traducteurs en matière de langues spécialisées.

¹- Alain Souillard, «les médias et l'enseignement des langues», Les langues modernes, n°5/6, Décembre 1980, P589.

²- Pierre Lerat, «les langues spécialisées», Presses universitaires de France, Paris, 1995, p94.

Il est donc à saisir que ce convoyage didactique serait l'apanage d'un choix de point de langue destiné, après bonne réflexion, aux étudiants qui seront éventuellement appelés à se donner en rédaction pour des textes à caractère pragmatiques : juridiques, économiques, médicaux, etc.

Toute la question est donc de savoir quel intérêt peut avoir ce choix partiel pour l'exploitation d'un processus didactique vis-à-vis de l'apprentissage de la langue.

«Appréhender une parenté sémantique, sous une forme rédactionnelle, entre les mots dans des paragraphes, des textes voire des corpus, soulève ainsi de nombreuses questions. De multiples formules sont testées cependant il est encore beaucoup trop tôt pour tirer une conclusion définitive sur les paramètres à prendre en compte et pour se faire une véritable idée de leur impact sur les résultats dites désambiguïsés. Seuls l'expérience, donc un apprentissage, et le recul, donc une correction, permettront de clarifier eut à peu cette question»¹.

Pour étudier cette dimension particulière de choix, ou s'est incliné sur quatre points de langues, jugés bon et utiles, pour la de l'aventure de la recherche :

- 1- les connecteurs et leurs rôles efficaces dans l'usage linguistique
- 2 Les remodelages des idées et leurs pertinences dans la maîtrise linguistiques.
- 3- Cohérence/Cohésion; signe de compétence pour la clarté du message linguistique
- 4- La création rédactionnelle synonyme de pouvoir arriver à bien rédiger, à bien écrire.

Quatre points de langue qui constitue, semble-t-il, un ensemble qui se complète, un échantillon de plus en plus représentatif du langage traité.

* Pourquoi les connecteurs ?

Selon les dictionnaires du savoir moderne -le langage- «dans le domaine linguistique, on parle aussi de connecteurs pour désigner des particules établissant des rapports logiques entre les propositions ayant des valeurs sémantiques à désigner dans une phrase : «Il pleut et je prends mon parapluie et il pleut»².

Vu l'importance que peuvent non donner ou offrir sur le plan sémantique, leur choix semble évident quant à leur insertion dans le canevas pédagogique.

* pourquoi le remodelage des idées ?

¹- Cf. Benoit Habert, «Les linguistiques de corpus», Arnaud Colin, Paris, 1997, P.114.

²- Cf. les dictionnaires du savoir moderne -Le langage- 1973.

Le but de l'exercice est de mettre en relief une suite d'idées via un écrit pour illustrer le choix du sens à travers un message destiné à être véhiculé par voie de son destinataire.

C'est déjà une traduction interlinguale seulement avec un seul instrument linguistique. Dans notre cas «la voix passive/active».

* Pourquoi la cohérence, la Cohésion ?

Deux unités qui occupent une place importante dans une langue donnée. Ces deux dernières associent la charpente textuelle et de surcroît sa charge sémantique. Trouvées amalgamées dans un écrit, c'est le signe primordial d'une compréhension intégrale de cet écrit. Elles offrent des indices fiables pour la saisie d'un effet linguistique.

Sont les raisons pour lesquelles ces deux unités sont choisies.

* Pourquoi la création rédactionnelle ?

Ce point de langue apparaît, semble-t-il, tel un exercice de renforcement et de perfectionnement linguistique. C'est une phase dans laquelle on peut éventuellement mesurer et la qualité de l'écrit par la voie de l'imagination de l'apprenant et le perfectionnement linguistique dont l'apprenant a déjà possédé. C'est une dernière phase où l'enseignant procéderait à faire appel, peut-être, à d'autres exercices dont on a besoin pour établir un nouveau jeu d'apprentissage basé sur un nouveau parangon didactique.

Objectif premier

«L'usage du connecteur à travers un écrit»

L'utilisation des connecteurs à travers un écrit permet d'observer plus finement la corrélation des paragraphes pour doter un texte d'un sens complet. Une suite logique d'idée n'est donnée qu'avec l'emploi bien réfléchi des connecteurs. Sans eux, on voit le texte périr structurellement.

A cet égard, on a procédé la technique suivante :

Technique d'apprentissage

Il est à rappeler tout d'abord que les particules des connecteurs sont multiples on était obligé de faire un choix ce dont l'apprenant a besoin vis-à-vis de son apprentissage lié étroitement au domaine de la traduction et l'écrit spécialisé en majeure partie.

I- Premier exercice : présenter sous forme de tableau synoptique les différentes particules de connexion :

1- Prépositions composées d'une seule lettre :

... بـ	Avec ..., au moyen de ...
	Par ...
... كـ	Comme ...
... لـ	Pour ..., afin de ...
... و	Et ...

Tab IV.2.1

Autres prépositions usuelles :

... إلى	Vers ...
... حتى	Jusqu'à ...
... على	Sur ...
... في	Dans, dedans, au sujet de ...
... لدى	Chez ..., près ...
... مع	Avec ...
... من	De ..., depuis ...
... منذ	Depuis ...

Tab IV.2.2

Quasi-prépositions (lieu et temps) :

... إبان	Lors de ..., au moment de ...
... أثناء	Au cours de, pendant, durant
... إزاء	Face à ...
... بدل	Au lieu de ...
... بعد	Après ...
... تحت	Au-dessous de, dessous, sous ...
... خلال	Durant, pendant ...
... داخل	A l'intérieur, dans, dedans ...
... فوق	Au-dessus, dessus, sur ...
... مثل	Comme ...
... نحو	Vers, environ ...

Tab IV.2.3

II- Locutions prépositionnelles : préposition + nom (en annexion) :

... بحسب	Selon ...
... بحضور	En présence ...
... بخصوص	Concernant ...
... بدون	Sans ...
... بشأن	En ce qui concerne ...

بفضل ...	Grâce à ...
بواسطة ...	à l'aide de, par ...
على حساب ...	su détriment de ...
على حسب ...	ce, en accord avec ...
من بعد ...	a posteriori

Tab IV.2.4

III- Particule de mise en exergue :

إنّ ...	Certes ...
إنّ ... لـ ...	Il est certainement ...

Tab IV.2.5

IV- Particule d'exception :

إلاّ ...	Excepté ...
سوى ...	Autre que ...
غير ...	
ما عدا ...	A l'exception, de ...

Tab IV.2.6

V- Particule de restriction :

فقط ...	Seulement ...
بلّ ...	Mais ...
ناهيك عن ...	Sans parler de ...

Tab IV.2.7

VI- Particules et locutions de concession :

رغم أنّ ...	Bien que, quoique ...
مع أنّ ...	Alors que ...
غير أنّ ...	Cependant ...

Tab IV.2.8

2- Exercices d'application

a- Relier les phrases ou les expressions avec un connecteur probant en changeant ce qui doit être éliminé.

- أغلقت المطارات
- ماتت الزوجة
- لم أفهمه
Je suis arrivé à l'heure

- قامت الحرب
- مات الزوج
- قرأت الكتاب الصعب
- Mon frère est parti

Peut-être, je voyage à Paris
J'ai rencontré l'enseignant

- Peut-être, je voyage à Rome
- Il est professeur de langue arabe

b- mettez dans les vides suivants les connecteurs idoines :

أخاف عليه يموت بعد إجراء العملية.
..... ينتهي خطابه صفق له الجمهور.
يجب على الإنسان ييأس من الحياة.
Je déploie assez d'énergie ses résultats restent décevants.
..... il fasse des efforts, il reste toujours derrière.
Le film a débuté les spectateurs partent encore.

c- Employez chaque connecteur suivant dans des phrases convenables et personnelles :

أن.....
يجب ألا.....
لم يمضي حتى.....
Bien que
..... alors que
à l'exception de

Objectif deuxième :

«Ramener les étudiants à remodeler leurs idées pour la maîtrise linguistique»

Il est bien entendu que cet objectif aura comme cible de corpus un ensemble de phrases hétérogènes sur le plan de la structuration en leur insérant certains connecteurs pour enchaîner le produit final de la phrase. C'est un paramètre qui peut éventuellement mettre en exergue certaines compétences de la part de l'apprenant et de s'en servir pour une opération rédactionnelle riche en qualité langagière.

Technique d'apprentissage

Cet objectif sera réalisé via deux exercices diamétralement opposés : le premier portera sur l'arrangement de certains mots proposés par l'enseignant afin que l'étudiant arrive à les ranger selon un ordre de telle manière qu'il construira des phrases correctes suivant un canevas logique linguistiquement et bien évidemment idéologiques.

a- Faites une mise en ordre des mots suivants pour construire une phrase convenable :

ألا - الفشل - ييأس - يجب - بعد.

الجائزة - على - يحصل - يأمل - أن - كان.

عاصمة - المعروف - باريس - أن - فرنسا - من.

سنة - على - لم - يمضي - سفره - رجع - حتى.

Cours -d'Ain-Témouchent - le - procureur - République - de - près - la - la.

Cassée- la - certes - chaise - est.

Gris - le - mais - ciel - est.

b- usage des connecteurs à travers un texte sous forme d'un paragraphe : mettez les connecteurs suivants dans leurs places respectives à travers le texte suivant les vides proposés:

Texte tiré de :

يوم الأمم المتحدة (افتتاحية جريدة الرأي / الأردن 1996).

من ناحية أخرى / لا بدّ من / الذي / عن / مثلما / وتبدي ذلك / و هكذا / ز من المهم / وواضح أن.

النص: ما أمس يوم الأمم المتحدة... (1)... تمثلت فيه الذكرى السابعة و الأربعون لتأسيسها، و في هذه الذكرى ... (2)... المصارحة بأن المنظمة الدولية تبدو في حالة من التراجع لا يمكن التقليل منها،... (3)... لا يمكن غض الطرف عنه، فما هو ميثاق الأمم المتحدة ينتهك. بشكل سافر و منظم على أيدي المعتمدين الإسرائيليين عن المناطق المحتلة حيث يرتكبون جرائم القتل، و استباحة الممتلكات جمارا نهاران دون حسيب يردعهم و ها هم المعتدون أنفسهم يمتنعون حتى الآن... (4)... الالتزام بالقرار، 242، و 338 و مبدأ الأرض مقابل السلام، و يأبون في الوقت ذاته، إخضاع ترسانتهم النووية للتفتيش الدولي... (5)... أن هذه الممارسات توحى بتراجع الأمم المتحدة مثلما يوحى بتراجعها في الحضور الهامشي الذي اتيح لها في عملية السلام... (6)... التذكير بأن هذه المحصلة السلبية ليست في مصلحة السلام العالمي الذي يمثل الهدف الأساسي لقيام المنظمة الدولية... (7)... لا بدّ من المصارحة بأن النظام العالمي الذي تعتبره الولايات المتحدة الأمريكية قطبه الأوحذ، استطاع أن يتعامل مع أجهزة الأمم المتحدة و في طلبعتها مجلس الأمن الدولي باعتبارها أدوات تنفيذية للمشينة الأمريكية... (8)... أوضح ما يكون في الحصار الظالم الذي استطاعت واشنطن أن تسخر المجلس لفرضه على العراق، و الذي استطاعت أن تنقيه على حاله حتى الآن... (9)... غدت الأمم المتحدة طرفا في عملية تعذيب الشعب العراقي و تجويعه و لم تجد حرجا فأن تخرق ميثاقها بنفسها.

Texte tiré d'un avant-propos de Mr B. Megrini, Kénitra/Maroc, Juillet 2013 «l'arabe, langue vivante» p4.

Exercice : trouvez les connecteurs convenables pour les insérer dans leurs vides respectifs : (les voici pour la correction : sur-par-de sorte que-et-)

«... nous estimons ainsi introduire une nouvelle façon d'enseigner cette langue en mettant ... pied une approche d'apprentissage que nous pouvons appeler «approche d'apprentissage ... paliers». Elle répond à notre souci majeur de permettre à chaque fois à l'apprenant d'accéder à un nouveau degré de maîtrise des mécanismes régissant la langue enseignée.

Cet ouvrage sera principalement consacré aux aspects syntaxiques et morphologiques en mettant l'accent sur la phase et ses constituants essentiels ... l'apprenant sera capable de lire et de comprendre aisément une phrase. Ce troisième tome est considéré comme un prélude à d'autres travaux qui seront consacrés à l'étude ... L'élaboration de texte ... Enfin nous nous ajoutons à l'annexe du livre un lexique français-arabe des principaux termes grammaticaux»

Avec cet exercice, on pourrait éventuellement se contenter pour un bout de temps que l'apprenant s'incinérât de plus en plus vers la cohérence/cohésion en passant graduellement par ces formules d'exercices sans pour autant négliger sa totale participation quant à la forme, la reconstruction et l'imagination de se donner à fond pour accéder aux bons résultats. Par la force, il se forge. Il se forge en lui également un automatisme qui le laisse non seulement à écrire la langue, mais à la réfléchir et par voie de conséquence il tient à cette motivation nouvelle dans son cursus d'apprentissage de langue.

Objectif troisième :

«Dire autrement les choses par» :

a/ des instruments linguistiques différents accédant à un même sens

Via cet objectif, on va montrer qu'il est possible de rédiger avec des instruments linguistiques bien différents sur le plan phonétique et graphique cependant il est très possible de garder toujours le même sens initial de l'idée proposée par le rédacteur.

Technique d'apprentissage :

a/ Exercice : Voici différents connecteurs :

- | | |
|--|---|
| 1- pour l'explicitation : Certes-Pour cette raison, par exemple-à titre d'exemple-à titre d'illustration-pour cela -A partir de cela | 1- للتوضيح : حقا - فعلا - أي - ولهذا - مثلا - على سبيل المثال - ولهذا السبب - ومن ثم - و من هنا |
| 2- pour le surplus -en plus - en outre - de surcroît | 2- للإضافة : علاوة على ذلك - فضلا عن ذلك - زد على ذلك - يضاف إلى ذلك. |
| 3- Perception : cependant - pourtant - néanmoins - toutefois - mais - en revanche | 3- الاستدراك : إلا أن - غير أن - و في - ما عدا ذلك |
| 4- Préférence : d'une part, par ailleurs, d'autre part ... | التفضيل : من جاني - من جانب ... آخر - تارة - تارة أخرى، من جهة ... و من جهة أخرى |
| 5- Conclusion : finalement - enfin - en guise de conclusion - en terminant | الخاتمة : نتيجة لذلك - و أخيرا - و خلاصة الكلام - و لكل هذه الأسباب ... |

Choisir à chaque fois un terme ou une expression et mettez-les dans des phrases personnelles pour les 5 formules de connecteurs :

b/ Exercice : Etude de la voix passive et la voix active :

Cet exercice est pourvu de plusieurs avantages : Dire la même chose avec un style rédactionnel différent. Cela permet, à juste titre aux apprenants de passer de la phase dite cohérence/cohésion à une nouvelle phase à savoir la maîtrise de la langue par conséquent.

Dans une proposition passive, le sujet n'est autre que l'Object de l'action qui accomplit un agent généralement «inconnu»

مثل : فتح الباب
On a ouvert la porte
أكلت التفاحة
La pomme fut mangée
يقتل الأبرياء
Des innocents peuvent être tués

Si on demande aux apprenants de transformer ces phrases à la voix passive, on va s'attendre certainement au même résultat sémantique à savoir :

On a ouvert la porte فتح الباب
La pomme fut mangée أكلت التفاحة
Des innocents peuvent être tués يقتل الأبرياء

Donc on remarque que via cette procédure grammaticale, annoncée par l'étude de la voix active et le passage vers la forme passive peut pratiquement atteindre l'objectif visé en l'occurrence la facilité dans l'opération de la rédaction. Il est conseillé à multiplier d'avantage cet exercice car il est l'une des caractéristiques de l'écrit ou le style juridique particulièrement. Or le texte juridique fera l'Object de l'étude de notre travail vis-à-vis des langues de spécialité. Donc, il est un exercice important voire nécessaire pour nos apprentis-traducteurs.

Pour accomplir plus ou moins la suite du travail vient la place du quatrième objectif lequel exige un esprit d'analyse en proposant une piste d'amélioration ou bien attirer l'attention sur une compilation exploitable d'une technique d'apprentissage par les apprenants.

A ce titre, on va proposer certaines recommandations qui peuvent aussi porter une autre alternance fructueuse pour le besoin et la motivation de l'étudiant en vue d'améliorer ses compétences rédactionnelles et par la même prendre les mesures correctives appropriées.

Objectif Quatrième

«Création rédactionnelle»

Dans une langue étrangère, on se trouve souvent complètement démuni et incapable de savoir si le terme ou la phrase suggérée est appropriée ou non. Quelqu'un qui traduit de sa

langue maternelle vers une langue étrangère allie deux activités reconnues de premier rang à savoir une compétence rédactionnelle associée avec une compétence traductionnelle. Leur complémentarité pèse sensiblement sur la qualité de la traduction.

Ainsi, pousser l'apprenant d'aller au-delà de l'écriture pour la créer, parait une source de connaissance de la langue et d'en tirer pleinement parti afin de répondre précisément à ses besoins.

Technique d'apprentissage :

Cette technique d'apprentissage va prendre en ligne de compte trois activités langagières à travers lesquelles d'apprenant élabore une charte de productions écrites spécifiant chacune d'une graphie articulé dans un schéma pratique et fonctionnel.

1- Les formes dérivées et la nominalisation :

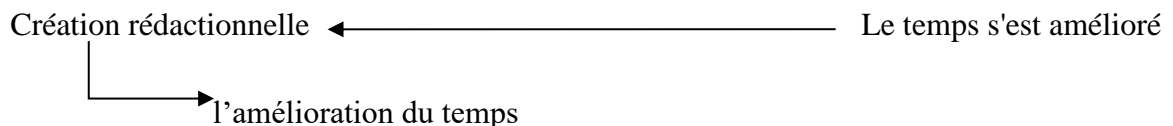
On appelle l'apprenant à constituer des formes dérivationnelles à partir de versées proposées pour les mettre ensuite dans des phrases convenables pour enfin leur demander, en plus, de cette activité de dérivation, de reconstituer la même phrase dérivée en phrase nominalisée :

حَسَنٌ ----- حَسُنَ ----- تَحَسَّنَ

حَسُنَ الجو

Le temps a été bon

تَحَسَّنَ الجو



Discussion :

On remarque que la production écrite faite à base dérivationnelle même l'étudiant à constituer toute une phrase verbale, mais elle change de constituant. Cependant, cette mutation linguistique n'affecte en aucun cas le sens. Au contraire, ce changement va être taxé d'un apport bénéfique vis-à-vis de l'apprentissage de la langue : un enrichissement.

Avec la création rédactionnelle, le changement persiste par la boîte de la nominalisation cependant le sens y demeure. Il est donc tout à fait clair que cette technique soumet l'apprentissage à une reformulation réfléchie et bénéfique quant au processus didactique.

Voici trois exercices qui viennent d'illustrer ce dont on a avancé comme idée :

1- Dérivez les verbes suivants en deux possibilités distinctes :

- 1- فَهَمَ : فَهَمَ ----- أَفْهَمَ
 2- حَمَلَ : حَمَلَ ----- اِحْتَمَلَ
 3- لَعَبَ : لَعَبَ ----- لَأَعَبَ

2- Produisez des phrases à partir de la forme dérivée du verbe choisi :

- 1- فهم التلميذ الدرس L'élève a compris la leçon
 2- حمل الرجل الجمال L'homme a chargé le chameau
 3- لعب الولد L'enfant a joué

3- Créez des phrases à partir des phrases déjà dérivées par le procédé de la nominalisation de telle sorte que vous produisez des phrases nominales :

- 1- la compréhension de la leçon
 2- La charge du chameau
 3- Le jeu de l'enfant.

Lorsque vous observez ces trois types d'exercice, vous voyez qu'il y a d'abord une suite logique et qui s'y trouve en même temps une reformulation laissant l'apprenant sentir ce fonctionnement linguistique lequel ne peut donner qu'un ajout additionnel à ses prérequis inhérents à l'apprentissage de la langue.

Pour illustrer ce qui vient d'être développé, voici encore un autre exercice qui mène l'apprenant encore à réfléchir en amont à la question de son apport spécifique et de s'engager à y participer.

4- Exercice : Dire le contraire d'un paragraphe en l'imitant graphiquement.

Voici un paragraphe tiré de la revue «traduire» n°2016, 2008, P17.

« ... Je l'avoue, l'image de l'échelle de Richter est imparfaite : Les séismes qui durent dix ans sont rares. Mais je tiens à cette image parce que ce séisme-ci, pourtant annoncé, a pris les professionnels de la traduction par surprise, et plus encore le monde de l'enseignement. C'est tout le débat sur la professionnalisation de la profession de traducteur indépendant est mal armé devant des progrès techniques d'une telle ampleur et devant leurs effets. Il m'a paru intéressant de réfléchir à ce qui a changé et à ce qui n'a pas changé dans notre métier.»

Il paraît évident que cette exercice se trouve au centre de l'apprentissage de la langue. Sa fonction pratique serait le signe de la richesse et la multiplicité des pratiques antécédentes. Une création de texte dans un même texte la raison pour laquelle la pratique de ce type d'exercice désigne par excellence une idée initiale à une vocation d'écriture ; s'adaptation à l'action d'écrire et par voie de conséquence, à l'apprentissage de la dite rédaction.

laquelle on est amené à assigner certains objectifs précis à l'apprentissage des bases linguistiques dont l'apprenant a besoin durant son cursus à l'art d'écrire.

Rédiger est alors apparu une activité intellectuelle où s'épousent le prérequis avec le nouveau acquis linguistique. Une compétence innée ne suffit pas à elle seule. Consulter les bibliothèques, lire quotidiennement ses livres est une perspective à prendre en ligne de compte.

A cette connaissance des langues doit se greffer une activité pratique qui correspond à déployer assez d'énergie dans le savoir écouter une langue ; à toutes ses réalités phonologiques qui permettent de décortiquer un message oral.

Un rédacteur est un producteur de texte. Il lui adapte un discours propre à lui. Il est donc impératif de mettre en relief tout un maniement langagier permettant avec facilité la saisie intégrale du texte produit.

On ne doit en aucun cas se laisser aller à travers une pratique de rédaction qui laisse à désirer. Au rédacteur technique s'impose une double tâche bien distincte : être clair dans ses idées et très simple dans ses écrits. Car un traducteur est un rédacteur voyant obliger de s'adapter à toutes les formes d'écriture.

Attentif et perspicace, le rédacteur doit l'être. Notre apprenant doit, à cet égard, donner le bon exemple, d'autant plus qu'il respire de l'espace traductionnel.

Rédaction technique et traduction
Objectifs et techniques d'apprentissage

Premier objectif : mettre dans le bain l'apprenant vis-à-vis de la rédaction technique des textes pragmatiques

Cet objectif donne éventuellement une réflexion sur la production des textes, leurs traitements et leurs objectifs didactiques. Il s'agit ici, dans une présentation volontairement schématique, d'essayer de mettre en avant quelques principes fondamentaux :

- 1) L'apprenant se demande, en partant de ce principe, ce qu'il y trouve de spécifique dans les structures techniques et scientifiques, dans les fonctionnalités et ce dans les deux langues : arabe/français, qui l'amènera peut être à produire un certain type de texte dans le même canevas.
- 2) L'apprenant pourrait aussi chercher à dégager d'abord un certain nombre de concepts et de principes propres à la discipline ou plus largement, aux apprentissages de la langue, de sa rédaction technique et de sa communication.
- 3) L'apprenant se sente en position d'auto-didacte puisqu'il s'agira ici de lui mettre en place un apprentissage spécifique de l'écriture par la mise en contact direct avec les textes dit pragmatiques.
- 4) L'importance du « Bain » d'écrit dont profite l'apprenant à la maison en particulier

Technique d'apprentissage : La recherche documentaire

Avant d'entamer le vif du sujet à savoir la recherche documentaire, il est souhaitable de passer en revue quant aux textes pragmatiques car la rédaction technique en est un paramètre essentiel. Une fois, les apprenants reçoivent les explications nécessaires sur ce qu'est un texte pragmatique, il convient de respecter les étapes suivantes :

- ❖ Dans un premier temps, l'ensemble des apprenants sera scindé en deux groupes :
 - 1- Faire la recherche et la découverte des textes pragmatiques en français (G1)
 - 2- Faire la recherche et la découverte des textes pragmatiques en arabe (G2)
- ❖ Dans un deuxième temps, une fois les étudiants en classe, ils entament avec l'intervention du professeur un débat sur la mise en contact avec ce genre des textes tant en niveau français qu'arabe.
- ❖ Dans un troisième temps, les apprenants échangent entre- eux les textes pour vérifier dans la mesure du possible les remarques faites lors de débat.
- ❖ Enfin, quatrième étape, le « Bain » d'écrit dont profite l'apprenant, se dessine aux yeux de l'apprenant lui servant d'initiation à réfléchir sur l'aspect rédactionnel voire la

traduction. Un tel exercice permet à l'apprenant de découvrir l'espace du texte pragmatique et par voie de conséquence arriver à faire plus ou moins une distinction typologique laquelle sera l'objet de deuxième objectif.

deuxième objectif : comprendre que l'écriture de divers types de texte comporte une intention, un sujet et un destinataire : aspect discussif

Cet objectif aura pour rôle majeur d'écrire avec clarté et créativité pour transmettre un message qui respecte un schéma de communication à la Jakobsonienne : un émetteur- message- un récepteur. Pour communiquer une ou des formations. Il sert à faire comprendre que l'écriture est un processus axé sur la réflexion et l'interaction.

Enfin, cet objectif laisse comprendre que l'écriture fonctionne selon le type de texte et son destinataire qui lui correspond.

technique d'apprentissage : présentation d'une variété de types de textes (contrat- jugement- Acte de mariage- acte de vente- texte médical- texte économique) sous divers formats pour présenter leurs caractéristiques et leurs structures respectives

1- La présentation traite de l'apparence visuelle du texte travaille l'étape du processus d'écriture. La mise en page est en fonction du type de texte (par exemple, juridique, économique, médical, etc.)

Plusieurs éléments visuels reliés à la disposition du texte est à prendre en ligne de compte.

Exemple : l'enseignant peut présenter aux étudiants un jugement, un acte, etc. sans la présence d'une partie du corps de texte (arabe/français) pour ajouter des éléments visuels et améliorer l'apparence de leur texte.

Il est à remarquer que cette étape tient compte beaucoup plus de la lisibilité avec laquelle l'apprenant aura directement le contact avec la structure du texte choisi d'où les éléments d'écriture en référence.

2- Les éléments d'écriture sont enseignés de façon explicite. Certaines pistes de questionnement peuvent être utilisées lors des cours. Elles sont nécessaires pour répondre aux besoins de tous les apprenants et les aider à utiliser de façon autonome les éléments d'écriture d'un texte.

❖ Pistes de questionnement pour enseigner les éléments d'écriture :

a- présentation de trois types de texte (français/arabe)

Par exemple :juridique- économique- médical.

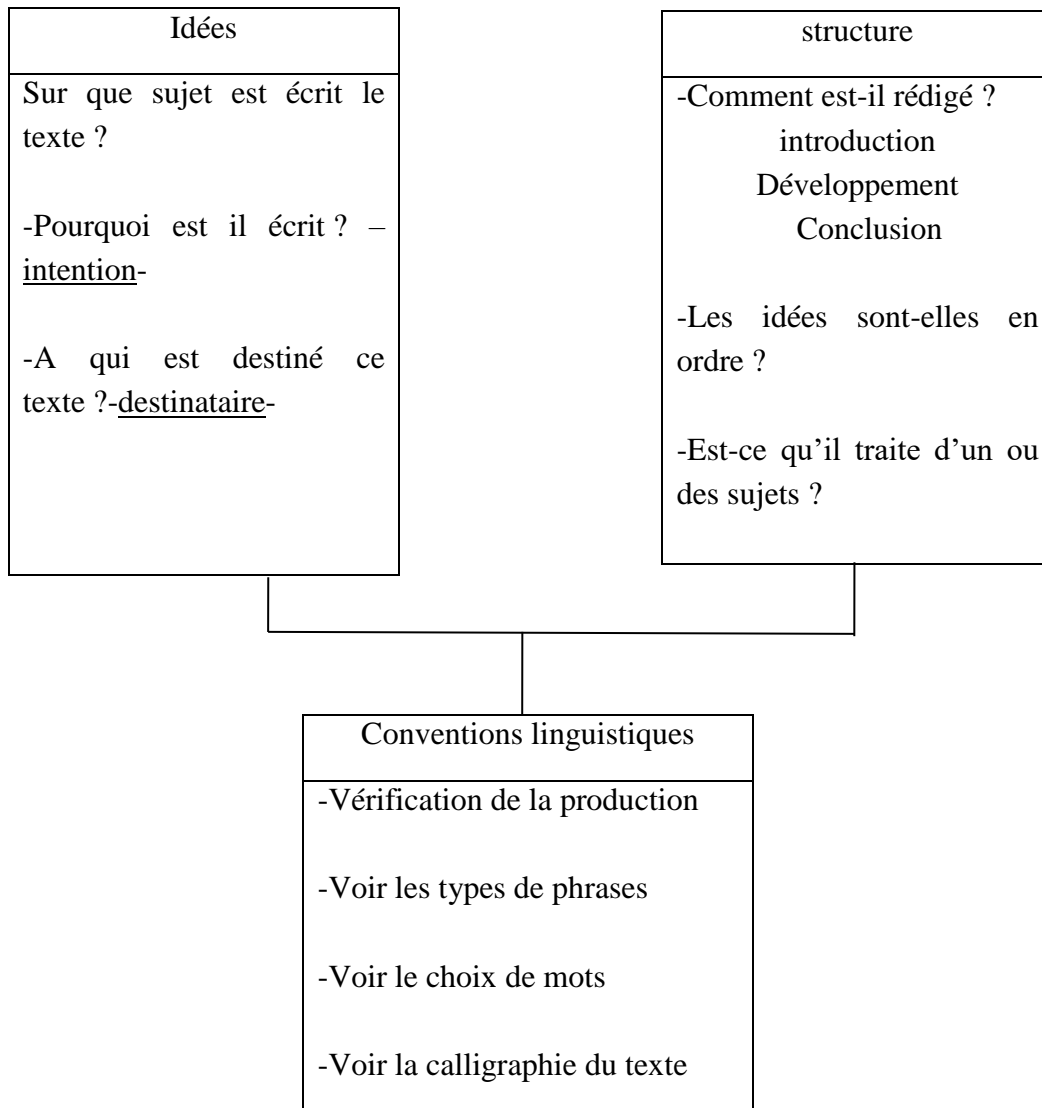


Fig IV.2.1

Pourquoi ce questionnement ?

Lors d'une rédaction, les apprenants doivent identifier les différentes formes de textes qui sont étroitement liées à l'intention et les différents types de textes incluant leurs caractéristiques et leur structure. Par exemple, ils doivent se familiariser avec les différences fondamentales entre les formes de textes : incitatif, informatif, et expressif et reconnaître que tous les types de textes font partie de l'une de ces formes : intention + destinataire = type de texte



troisième objectif : compréhension et explication de texte pour parvenir à la connaissance de la langue d'une spécialité

Cet objectif consiste à proposer l'analyse d'un texte tiré des documents pragmatiques : juridique, économique, médical. Pour bien aborder cette épreuve, il est donc important de savoir exactement quelles compétences il faut mettre en avant le jour de l'explication du texte en cours et donc bien cerner les attentes pédagogiques vis-à-vis de l'apprenant.

technique d'apprentissage : -prise de connaissance du sujet pour le découvrir.
- critères thématique
- critères morpho-syntactiques
- critères sémantiques
- reformulation d'expression du texte

1- Une fois le texte distribué, l'apprenant prend soin de lire le texte pour une prise de connaissance du thème dont il sera question d'explication et par la même faire sa découverte. Une étape qui sera considérée comme un préambule d'une prise de contact avec le texte objet et l'apprenant.

2-Critères thématique : le vocabulaire peut être regroupé par centre d'intérêt par exemple en fonction du sujet à couvrir dans un type de texte auquel se situe la spécialité : par exemple :

la banque ----- البنك
Les devises ----- العملة الصعبة
Osciller entre ----- يتراوح بين

3-Critères morpho-syntactiques :

Dans cette étape, l'enseignant mettra en évidence : certaines séries génériques par exemple en texte juridique : loi, législateur, législation, législature, etc.،المشروع..... القانون،

En texte économique : types d'affixations : débit, débiteur- trésor, trésorier, etc.

En texte médical : procédures de dérivation :

-rendre visite à un malade زيارة المريض
-consulter un malade فحص المريض

4-Critères sémantiques :

Dans cette étape, l'enseignant explorera les champs sémantiques en tirant partie des relations :

-d'antonymie _____ texte économique : croissance/ décroissance
Chute/hausse. Idem pour l'arabe
-de synonymie _____ texte médical : calmant- sédatif.
glycémie-diabète.

5-Reformulation d'expression du texte :

Il est tout d'abord demandé de choisir des expressions du texte pour les reformuler de plusieurs manières tout en préservant leur sens contextuel. Par exemple :

Le dollar a connu une forte baisse ces jours-ci

- ❖ Une forte baisse a touché ces jours-ci le dollar
- ❖ Les jours-ci, le dollar est en forte baisse
- ❖ Le dollar, ces jours-ci, connaît une forte baisse

Grâce à cette mutation linguistique au niveau de la phrase, il est à comprendre que l'apprenant s'engage à rédiger une même expression en plusieurs écritures. Ainsi, il se voit développer sa compétence rédactionnelle en conséquence ; une compétence dont il aura besoin indubitablement lors de la traduction.

quatrième objectif : la charnière du fond et de la forme face à la rédaction technique

Cet objectif vise essentiellement la clarté d'une production linguistique en vue de structurer un texte et son discours. La clarté est vue comme l'effet attendu, l'horizon d'attente processus d'écriture maîtrisé. Car l'enseignement de la rédaction exige l'adoption du postulat qu'un texte intelligible, compris par son destinataire, possède des qualités qu'on peut décrire.

Dans cette perspective, la construction du sens et sa transmission passe via une charnière de fond et de forme par le truchement de l'écriture et qui donne par voie de conséquence une opération langagière et discussive caractérisée par le paradigme de la clarté. C'est-à-dire compris dans le contexte de la pratique rédactionnelle vis-à-vis d'une opération à une traduction.

technique d'apprentissage : -exposition d'une variété de textes pragmatiques
- désigner la forme textuelle et sa fonctionnalité : arabe/français
- dégager les articulateurs logiques des textes pour montrer
1- la cohérence
2- la cohésion.
- exercice d'application : production d'un texte (juridique- économique, etc.)

1-L'exposition d'une variété de textes pragmatiques est une étape permettant à l'apprenant de se demander sur le type de texte, sur le discours du texte, sur l'agencement du texte et la manière dont il procédera pour l'aborder et éventuellement l'imiter en vue de le reproduire dans la langue cible.

2-Il est entendu par la forme textuelle et sa fonctionnalité tant ce qui représente un aspect calligraphique. Il semble évident que chaque document pragmatique se voit doter d'une calligraphie autonome : elle peut être purement rédactionnelle comme elle peut adjoindre à l'écriture une icône (image, tableau, statistique, etc.)

En pareil cas, l'apprenant est appelé à mettre en relief ces caractéristiques de ses écrits qui vont l'amener à donner naissance d'un texte rédigé en la matière c'est-à-dire une fois appelé à traduire. Car cette forme textuelle lui devient peu ou prou une forme didactique lui permettant de se demander comment doit-il écrire son texte notamment en langue cible pour lui réaliser sa juste fonctionnalité en conséquence.

3- La cohésion du texte s'obtient donc par le recours à des procédés morphosyntaxiques, déjà vu dans le troisième objectif ; relayés par des procédés typographiques, qui sont pour effet de produire un texte dont les parties se tiennent et sont

reconnaissable. Les marqueurs de cohésion informent le lecteur (destinataire) sur le plan d'organisation logique. Dans un contexte pédagogique, il est à demander aux apprenants de comparer les effets de leur présence et de leur absence sur la clarté de l'écriture avec laquelle le texte sera doté de son statu de compréhension loin d'être ambigu.

Par exemple : médecine : il fait froid. Mohamed c'est enrhumé. Fatima S'est enrhumée mais Saïd apprend le piano.

Au lieu de :

Il fait froid. Mohamed et Fatima sont enrhumés, mais Saïd apprend le piano car il n'est pas malade.

Donc, il est à remarquer que la cohésion cherche à éveiller chez l'apprenant une façon d'écrire convenablement mettant en relief la typologie textuelle et par voie de conséquence faire naître chez lui la compétence d'une rédaction technique faisant référence à une langue de spécialité dont il a besoin lors d'un appel pour une éventuelle traduction d'un document technique ou scientifique.

Avec la cohérence logique au texte, l'apprenant peut sentir le fil conducteur de la cohésion thématique. La cohérence textuelle pointe vers l'organisation des parties du texte en regard du développement du sujet.

A cet égard, chaque type de texte possède ses aspects linguistiques de cohérence qui dont de lui un paragon à imiter de la part des apprenant.

Par exemple : texte juridique : (jugement)

En vertu de_____ بمقتضى

Attendu que_____ حيث أن

Texte juridique : (acte de vente)

Par devant le notaire_____ لدى الموثق

A comparu_____ حضر

Cela ne signifie pas, pour autant, que le rédacteur fonctionne en vase clos : la cohérence de son discours est non seulement tributaire de sa compétence langagière et discursive, mais aussi de sa compréhension de l'environnement du texte dans lequel il intervient.

Il est par conséquent nécessaire de postuler que la cohérence, en partie, est liée au caractère pertinent et acceptable du texte. Ainsi, sur le plan de l'organisation de contenus, la cohérence pourrait être le signe de la conformité du genre comme l'a bien noté Bakhtine : « nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre et en entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée, aux premiers mots, en pressentir le genre, en devin le

volume »¹. En ce sens, la connaissance des genres et des types de textes est essentielle dans la formation des rédacteurs. Cette vision implique la nécessité, pour l'apprenant-traducteur rédacteur, d'une part, d'étudier et de comprendre les constituants pour le sens, et ce, afin de rendre le discours pertinent de nouveau dans une langue cible, donc compris c'est-à-dire clair. Or la rédaction technique n'est autre que cela.

4- Proposition d'exercices liée étroitement aux textes choisis au préalable :

- a- Une variété de textes (déjà vu dans la 1^{ère} phase de la technique d'apprentissage).
- b- Identifier le type d'écrit pour connaître quels sont les outils linguistiques qui lui sont propres.
- c- Apprendre aux apprenants l'utilisation des marques linguistiques (connecteurs, articulateurs logique voire même la ponctuation) à travers des paragraphes pour les initier à maîtriser une forme rédactionnelle propre à un texte dit de spécialité. Car toutes ces marques fonctionnent en effet comme des indicateurs des mises en relation à effectuer pour construire une représentation cohérente du texte. Leur reconnaissance et leur interprétation, quand elle est réussie. Assurent donc en grande partie le discours spécialisé.
- d- Revenir aux textes proposés pour faire une comparaison avec le texte professionnel quant à l'usage de ces marques linguistiques pour une éventuelle autocorrection.
- e- Enfin, demander aux apprenants de réaliser des fiches techniques mettant en place chaque type d'écrit avec les marques linguistiques qui lui correspondent. En fin de cours, il est à demander aux apprenants de produire, chez eux, des textes de types d'écrit (juridique, économique, etc.) avec les mêmes outils linguistiques dégagés préalablement lors du cours sous forme de fiches techniques en vue d'améliorer d'avantage leur apprentissage à l'égard de l'aspect rédactionnel.

¹ -Bakhtin ,Mikhail, « les genres du discours- problématique et définition » éd. Gallimard, Paris, 1984, P.265.

cinquième objectif : mettre en évidence l'importance de l'aspect fonctionnel de la terminologie et de la phraséologie du rédacteur technique dans les textes pragmatiques : langues spécialisées.

Associé à la suite de la recherche, cet objectif vient cibler le giron des langues dites spécialité par l'aspect fonctionnel de la terminologie et la phraséologie : deux points de langues reconnus essentiellement comme clé de voûte pour l'analyse des textes pragmatiques. Car, ils sont généralement tous reconnaissables par un ensemble de traits formels quasi facile à identifier et pouvant faire l'objet d'un enseignement méthodologique en pédagogie de traduction. Cependant la variété des textes dits pragmatiques n'accorde pas une même façon d'écriture dont il a été fait allusion dans les objectifs précédents. Il est tout à fait évident que le rédacteur n'écrit pas un acte de vente ou un rapport médical, encore plus un texte économique de la même manière qu'un acte de mariage ou un jugement. Le traducteur rédacteur est donc tenu à respecter un certain nombre de conformités rédactionnelles en vue d'assurer une communication efficace quant au message exigé.

À cet égard, il est à prévoir quelques procédés pouvant faire éventuellement l'objet d'une suite d'application afin de concrétiser l'objectif exempté.

technique d'apprentissage : - Étudier les conventions d'écriture de chaque type de textes proposés :

- 1) A- dans un premier temps extraire la terminologie type du texte.
B- montrez que le choix terminologique est pertinent quant à la taxinomie du texte et son contenu sémantique.
C- introduire l'usage du dictionnaire encyclopédique en cas d'appui sémantique.
- 2) A- extraire les phraséologies de chaque type de texte
B- montrer la prédilection de certaines tournures comme une autre réalité langagière du texte spécialisé.
C- introduire l'usage des revues et l'exploitation de l'internet comme fin pédagogique.
- 3) A- proposition d'exercices (voir l'explication)

Les conventions d'écriture sont en quelque sorte le sceau du type de texte. La raison pour laquelle l'enseignant doit apparemment procéder par extraire la terminologie type de texte :

D'abord, dresser un tableau à travers lequel l'apprenant essaye selon sa compétence cognitive de mettre ensemble les termes déjà connus et les termes dont il ignore : du connu vers l'inconnu.

Termes connus	Termes inconnus
-	-
-	-
-	-
-	-
Taxinomie du texte	
-	

Tab IV.2.9

Cette étape sera considérée comme une évaluation de sa compétence cognitive.

Dans un deuxième temps, introduire l'usage du dictionnaire encyclopédique pour l'appui sémantique quant au champ lexical inconnu. De par cette activité, l'apprenant se voit bénéficier d'une nouvelle compétence cognitive lui permettant éventuellement d'utiliser en cas d'appel non seulement pour la compréhension des textes mais surtout comment d'adapter à rédiger une terminologie en langue cible. Car la phase de compréhension s'impose inéluctablement comme une étape majeure pour s'orienter dans la bonne voie d'une opération de traduction.

Et delà, l'apprenant deviendrait conscient de la pertinence quant au choix terminologique pour participer à la production discussive en langue d'arrivée. Il commence à prendre conscience de la manière dont il va procéder pour produire un discours spécialisé en conformité avec une convention d'écriture.

En ce qui concerne le deuxième point de langue à savoir les phraséologies, la démarche sera quasiment la même :

Extraire des phraséologies de chaque type de textes proposés pour distinguer leurs dimensions sémantiques.

Aspect rhétorique

a- Métonymie

b- Métaphore.

Pour montrer la prédilection de certaines tournures comme une autre réalité langagière du texte spécialisée, il est souhaitable d'introduire l'usage des revus spéciales mettant en relief plusieurs types de textes et l'orientation vers l'exploitation de l'internet comme fin pédagogique à caractère autodidacte vis-à-vis de l'apprenant.

En effet, l'enseignement vu dans cette optique, se considère, semble-t-il, réaliser dans une dynamique qui va de l'intérieur (en cours avec l'enseignant) vers l'extérieur (chez soi pour l'enseigné) : une formation et une autoformation.

Exercices d'application :

I // Aspect rhétorique :

1) Exemples de métonymie :

- ❖ Médecine _____ blouses blanches c'est-à-dire le corps médical
Dysphasie c'est-à-dire cancer ou tumeur
- ❖ Juridique _____ robes noirs c'est-à-dire les avocats et les juge
Tenir la balance égale c'est-à-dire la justice
- ❖ Economique _____ le terrorisme du marché c'est-à-dire la concurrence
Krach financier c'est-à-dire la crise, la ruine.

2) Exemples de métaphore :

- ❖ Médecine : la guerre au sida _____ mettre en place un plan d'attaque
Une attaque cérébrale _____ se battre contre la maladie
- ❖ Juridique : la pyramide des normes _____ hiérarchisation
Le juge, bouche de la loi _____ prononce les paroles de la loi
- ❖ Economique : le patron du marché _____ celui qui commande le mouvement de

L'import/export

Le baromètre économique _____ indicateur de progression ou de

Régression.

II // Aspect sémantique :

Exemples de connotation :

Dresser un tableau pour effectuer cet exercice :

Affaires	Connotation
Marché noir Caisse noire Travail noire	Clandestinité Fraude Economie parallèle

Tab IV.2.10

Divers	Connotation
Mariage blanc liste noir or noir	Non consommation exclusion pétrole

jeudi noir	crise économique
.....
.....

Tab IV.2.11

III // Demander aux apprenants de produire des textes personnels à caractère :

- Economique
- Juridique
- Médical
-

Avec les aspects rhétoriques (métonymie, métaphore) et les aspects sémantiques (connotation) et que chacun les propose en cours pour confronter les compétences rédactionnelles et éventuellement indiquer les lacunes dont l'enseignant veut les prendre en charge pour les corriger.

Traduction et rédaction technique :
Objectifs et techniques d'apprentissage

Il est tout à fait clair que dans le cadre des procédés de formation professionnelle comme ceux de traduction, la formation pratique occupe une place importante.

Une des manières d'apprendre à traduire consiste à résoudre les difficultés de traductions, à faire de la traduction. Selon E. Lavault « on apprend en traduisant, des éléments nouveaux sur le fonctionnement de la langue étrangère, et on découvre des sens nouveaux aux mots et aux expressions ».¹

Ainsi, les apprenants s'initient aux différents types de la traduction. Ils apprennent à connaître différents genres de texte et les notions élémentaires de la traduction.

Il semble juste de dire que les cours de traduction jouent un rôle majeur quant à la formation linguistique, voire rédactionnelle dans la mesure où ils préparent les apprenants à s'approprier les connaissances linguistiques qui leur permettent de foncer le giron des textes aussi bien en compréhension qu'en rédaction.

Autrement dit, ces cours contribuent au développement de la compétence linguistique de l'apprenant. En d'autres termes, ces cours de traduction développent chez les étudiants des compétences leur permettant de recevoir, d'analyser et interpréter différents types de discours et de s'exprimer avec clarté tant en écrit qu'en oral pour traduire éventuellement différents types de discours.

Les cours de traduction vont constituer par voie de conséquence, aux apprenants, l'occasion privilégiée de mettre en application leurs acquis linguistiques en phase rédactionnelle notamment en direction vers la langue cible.

Ainsi, un enseignement de traduction spécialisée impose de concevoir et de proposer une pédagogie ou un modèle d'apprentissage qui met en relief la compétence de la rédaction technique.

En voici quelques objectifs, suivis de technique d'apprentissage qui feront un rapprochement entre la traduction et la rédaction technique au besoin des futurs appreni-traducteur rédacteur.

¹ -E. Lavault, « Fonctions de la traduction en didactique des langues », Didier Erudian, Paris, 1985, P. 100.

premier objectif : produire en français et en arabe un texte juridique, médical, économique, en adaptant la rédaction aux spécificités du public cible.

Cet objectif vise essentiellement à former un apprenant bilingue (Français/Arabe) relativement équilibré. Il est vrai que les apprentis reçoivent séparément des cours d'arabe et de français, mais les cours de traduction constituent, pour eux, l'occasion privilégiée de mettre en application, dans une optique comparative, leur acquis dans les deux langues. Une production de texte qui met en relief non seulement la compétence cognitive de l'apprenant, mais surtout l'usage de son acquisition langagière. Une contribution d'enrichissement rédactionnel qui peut être exploitée progressivement durant le parcours traductionnel de l'apprenant. Selon L. Lethuillier, « cette aptitude met en jeu principalement une connaissance langagière et un savoir-faire. Une connaissance de la langue de départ et d'arrivée ; le savoir-faire de décorer les textes écrits dans une langue pour en projeter le sens dans une autre langue, sous la forme d'une équivalence ».¹

technique d'apprentissage : - pour atteindre cet objectif, il est important d'établir un processus faisant fonction des besoins des apprenants à savoir : un savoir-faire langagier et les connaissances à acquérir

- 1) – observation d'un corpus de textes : juridique ou économique ou médical dans les deux langues (français/arabe).
- 2) - imitation de modèles en langue source et langue cible.
- 3) – le document à travers des textes de vulgarisation comme exercice de soutien à exploiter chez soi.

Commencer par une observation c'est se mettre au diapason d'une réflexion sur la chose. La curiosité de la recherche prend place au fur et à mesure du contact, ne serait ce que visuel, vis-à-vis d'une variété de textes. La raison pour laquelle, il semble judicieux d'entamer cette phase d'apprentissage par l'observation qui est aux yeux de la recherche scientifique une étape primordiale quant à la concrétisation d'un résultat.

Après s'être assuré que l'objectif de l'activité de l'observation a été bien compris, on procède à la phase d'imitation laquelle favorise chez l'apprenant une prise de conscience d'adaptation quant à l'écriture du modèle d'une langue qui répond à une question d'ordre

¹- Jacques Lethuillier, « l'enseignement des langues de spécialité comme préparation à la traduction spécialisée », revue Méta V.48, n°3, sep.02, P.11.

réductionnel pour tirer les conséquences de la structuration du texte, de manière à bien choisir les aspects langagiers et les effets persuasifs à utiliser dans la langue cible.

En effet, une imitation avec intention devient un vecteur de formation. Elle provoque un désir pour avoir des renseignements sur l'écrit.

Enfin, ce documenter via des textes de vulgarité peut être d'un grand intérêt pour ce qu'est des effets stylistiques comme la métonymie, la métaphore, la comparaison. A l'enseignant d'exposer aux étudiants des textes qui traitent du même sujet mais visant un public différent. A ce niveau, l'apprenant voit que lorsque le public visé est différent, la rédaction se voit en perpétuelle mutation. Une prise de conscience vis-à-vis de « comment doit-on écrire » naît chez l'apprenant. L'enseignant peut faire usage dans des activités à même de permettre à des apprenants de découvrir les moyens linguistiques c'est-à-dire stylistiques que chacune des deux langues en l'occurrence le français et l'arabe emploie pour faire face à un besoin rédactionnel. Il est conseillé, en outre, d'exploiter ce genre de textes vulgarisés en se documentant à travers les journaux et les revues et par-là même rétablir la terminologie propre à chaque domaine visé. Cette dynamique d'apprentissage ne peut qu'être un vecteur de surcroît vis-à-vis de cette technique d'apprentissage.

deuxième objectif : préparer les marques linguistiques majeures du français et de l'arabe par l'observation de supports concrets professionnels : juridique, économique, médical.

Cet objectif vise à faire passer l'apprenant de la phase d'initiation moins difficile à une étape vers l'inconnu donc plus difficile. Cependant, les pré-requis de l'objectif premier seront peu ou prou un viatique lui permettant de suivre le cours avec plus d'aisance et moins de souci.

technique d'apprentissage : - dresser des tableaux à l'intérieur desquels il est demandé de mettre les marques linguistiques regroupées en fonction des secteurs auxquels elles appartiennent (juridique, économique, médical).

-en deuxième lieu, il est demandé d'analyser et de comparer certains points discursifs : terminologie/ phraséologie des textes proposés (français/arabe).

Puisque cet objectif va procéder par la recherche du connu vers l'inconnu, l'enseignant doit viser à conduire l'apprenant à une vérité à laquelle on voulait obtenir à savoir l'analyse et la comparaison des moyens discursifs en l'occurrence la terminologie et la phraséologie, deux points de langue essentiellement important dans la phase dite apprentissage des langues spécialisées. Il doit par voie de conséquence utiliser une technique pédagogique de l'ordre de la découverte et de l'exposition de faits.

Dresser des tableaux devient alors une technique d'analyse indispensable à la compréhension d'un document notamment technique à travers lequel sa rédaction vient se dévoiler aux yeux de l'apprenant. Un tableau de comparaison ç travers lequel les apprenants apprennent en accomplissant des actions, pour entrer en contact avec l'objet de la connaissance de la terminologie et la phraséologie tant sur le plan de la forme que sur le plan de la pratique vis-à-vis des deux langues : arabe/français.

Mettre cette dimension des tableaux à la première place de cet objectif revient à considérer que le choix, de la terminologie et phraséologie regroupées en fonction des domaines auxquels il est lié, est pertinent car il tient compte de la nécessaire analyse de contexte prévu par l'emploi des termes et des syntagmes dont le rôle est de fournir des éléments linguistiques nécessaires à l'apprentissage en général et à rédiger des textes de vocabulaire spécialisé en particulier. Selon Vygotski « sur la zone proximale de développement, il conviendra d'aller chercher l'apprenant où il se trouve pour le conduire un peu plus loin, dans la direction qu'in souhaite suivre ». ¹ Dans ce cas là, un tableau dressé serait et deviendrait une fiche

¹-Vygotski, L. S., « Pensée et langage », la dispute/SN Edit, Paris, 1997, P.52.

terminologique/phraséologique servant comme support d'enseignement facilitant un choix linguistique destiné à produire des textes au discours spécialisé.

Troisième objectif : préparer une traduction en tenant compte de la terminologie spécialisée et en comparant la phraséologie du document spécialisé : juridique, économique ou médical, employée en français et en arabe.

Cet objectif vise à entamer une étape pratique de l'écriture. L'usage des marques linguistiques à savoir la terminologie et la phraséologie va servir à l'apprenant une charpente textuelle dont le discours définit le type de texte. Emprunter cet itinéraire devient donc pour l'étudiant une mise en application vis-à-vis de ses acquisitions langagières et l'engager par ricochet dans la dimension de la rédaction dite technique.

En effet, cet objectif dessine en filigrane une adaptation d'initiation à une éventuelle écriture pragmatique faisant référence à une typologie textuelle de nature spécialisée au profit d'un apprenant lié étroitement au cadre traditionnel.

technique d'apprentissage : - il est demandé aux apprenants de traduire en arabe le document en français (économique, juridique, médical).
-faire une comparaison avec un document professionnel.
- repérer les particularités discursives et langagières de l'arabe de la rédaction du type de document traduit (économique, juridique, médical) et les intégrer par la suite dans une nouvelle phase de traduction ; on insiste sur deux points discursifs importants : - la terminologie
- la phraséologie
- la cohésion/ cohérence.

Caractérisant l'expression du message de chaque type.

Cette technique d'apprentissage consiste d'abord, à inviter les étudiants à traduire en arabe le document en français. L'apprenant se voit déjà appeler à intervenir dans in espace linguistique diamétralement opposé quant au fonctionnement du texte qui sera produit.

Il s'agit, pour l'étudiant, d'un passage d'un système de langue à un autre. Plusieurs paramètres s'imposent vis-à-vis de la rédaction sans pour autant négliger l'aspect extralinguistique.

Construire un texte devient alors une tâche autour de laquelle sera fixé un rapport avec un destinataire donnée, à ses besoins de compréhension et à ses motivations. A partir de là, et seulement à ce moment là, que le défi de la rédaction va naître, car l'écriture diffère d'un type de document à un autre. L'épreuve rejoint donc les pré-requis des objectifs précédents pour construire l'environnement du texte cible (arabe) en relation étroite avec les taches de la rédaction dite technique.

Ensuite, l'enseignant propose de faire une comparaison avec un document professionnel en arabe sur le même parangon textuel. Le principe de ce choix sera considéré comme une stratégie d'autocorrection et non pas comme une révision. La comparaison dans ce cas devient pour l'apprenant une technique de remaniement linguistique et discursif et en même temps une compréhension des manipulations textuelles qui relèvent de différentes catégories.

Dans ce sens, J. Delisle utilise « le terme stratégie de traduction pour référer au résultat de l'opération de traduction : procédé de transfert par opposition à stratégie de traduction ».¹

En effet, cette comparaison avec le texte professionnel bénéficie l'apprenant d'une compétence stratégique qui renvoie aux opérations d'évaluation, de planification et d'exécution d'une tâche de rédaction technique fort imposante dans l'expérience de la traduction dite spécialisée dans le couple de langues (français/ arabe).

Vient-on au troisième point évoquant le repérage des particularités discursives et langagières arabes de la rédaction du type de document traduit :

Afin de pouvoir se prononcer de façon plus sûre sur les comportements observés, il faudrait cependant tenir compte du texte d'arrivée et le contrat des conventions de l'écriture. Ceci afin de mieux comprendre dans quelle mesure il y a stabilité ou variabilité au niveau de la stratégie rédactionnelle.

Il serait également intéressant d'étudier plus en détail certains principes de traduction qui révèlent l'identité de l'écrit professionnel par exemple faire ressortir les différences dans la façon d'écriture pour dire une chose face au texte de l'auteur de la langue de départ.

Y'a-t-il une correction entre les deux textes ? L'aspect linguistique qui donne le caractère spécifique du discours, est-il traduit par rapport à des correspondances lexicales ou d'équivalences lexicales ?

Voilà des questions qui, bien qu'elles touchent au domaine des principes de traduction, viennent revêtir l'espace du champ rédactionnel au besoin des opérations de traduction proprement dite. Ainsi l'apprenant s'engage à apprendre d'intégrer par la suite ces particularités rédactionnelles dans une nouvelle phase d'une opération de traduction en insistant sur les points discursifs importants à savoir la terminologie, la phraséologie, la cohésion et la cohérence.

¹ - Jean Delisle, « la traduction raisonnée », Presses de l'université d'Ottawa, Ottawa, 1993, P.48.

Quatrième objectif : produire deux traductions d'un même document en fonction du besoin rédactionnel adaptés au public visé (français/ arabe).

Cet objectif vise à fournir au traducteur-rédacteur des règles de style pour le français et l'arabe, ainsi que certaines règles relatives aux conventions et considérations linguistiques.

Les traducteurs professionnels le savent : la traduction n'est pas simplement un travail de transcription littérale de la langue source, il s'agit plutôt d'une tâche rédactionnelle.

S'il y a une question d'adaptation à un public visé, automatiquement, le point central qui définit la tâche du traducteur est le fait de faciliter la compréhension de message énoncé. Donc, produire deux types de traduction d'un même document, cela veut dire emprunter un processus idoine pour réaliser une communication efficace à partir du moment où le traducteur s'adresse à deux publics différents à savoir le français et l'arabe. Une bonne rédaction est exigée en conséquence pour permettre au destinataire d'être satisfait quant au texte produit dans la langue cible. Daniel Gouadec le précise fort bien à travers son ouvrage intitulé, « le traducteur, la traduction et l'entreprise » en précisant que « le style serait dérivé du social, dépendant principalement de l'idée que le locuteur se fait de l'autre, selon une adaptation en fonction des attributs sociaux présumés de l'auditoire, dans sa diversité potentielle ».¹ Ainsi la rédaction se voit déterminer par le type du destinataire sans sa propre langue, censée fonctionner comme modèle pour l'ensemble de la société. Il semble que cet objectif va offrir à l'apprenant une pratique langagière dans une rédaction appliquée selon le paradigme du document et de surcroît le type de destinataire. Si le traducteur ne traduit pas de la même manière un document pour deux personnes différentes, il est évident qu'il n'emprunte pas la même rédaction pour faire passer son message. Traduire deux fois un même document serait un bon exercice pour l'acquisition d'une rédaction dite technique puisque l'objectif de la traduction est spécialisé.

technique d'apprentissage : - rédiger les traductions selon le public visé
- s'imprégner du style de rédaction d'un document pour que l'apprenant puisse être capable de rédiger par le truchement de l'imitation et adapter un discours propre au public visé : arabe/ français.
-l'enseignant demande ensuite à l'apprenant d'analyser succinctement le discours en arabe d'un des documents (juridique, économique, médical) des deux traductions afin de reconnaître le style de rédaction (juridique, économique, médical) qui caractérise le texte dans une langue puis dans une autre :

- Par où passent les procédés par exemple d'information, d'incitation, d'augmentation, d'instruction en arabe et en français ?
- Quel type de terminologie est le plus utilisé ?
- Quel type de phraséologie est le plus utilisé ?

- un travail est demandé aux apprenants de le réaliser chez eux de manière à s'assurer que par le biais

¹-Daniel Gouadec, « le traducteur, la traduction et l'entreprise », collection Afnor gestion, Paris, 1989,

de la traduction, il est possible à apprendre doucement à rédiger en langue de spécialité, donc en rédaction technique.

Cette technique vient non seulement consolider les objectifs précédents, mais surtout elle confirme à l'apprenant que cette tâche de traduction n'est pas un simple transcodage linguistique. Elle lui montre, au contraire, que le traducteur n'accède pas au style (rédaction) de la même façon pour deux destinataires différents. La construction de son texte varie selon son public. Il aurait toujours prise de conscience quant à la manière de procéder une traduction. La palette stylistique joue une fonction d'adaptation vis-à-vis du destinataire.

Conclusion :

Devant l'évolution vertigineuse de la société de l'époque jusqu'à nos jours, l'espace du monde de la traduction a connu et continue à connaître des vicissitudes dues aux mutations de l'aspect linguistique au diapason de chaque nation, chaque pays, chaque peuple.

Ainsi, un effet déterminant sur la compréhension de la traduction s'est installé en conséquence. L'objectif de l'acte de traduire est désormais attribué à une multitude de genres de textes, écrits et structurés différemment. La raison pour laquelle il est difficile voire impossible de concevoir une méthode de traduction qui prend en charge l'acte de traduire dans tous ses paramètres. Ce qui justifie à juste titre, l'exploitation de l'acte de traduire soumis à des objectifs bien déterminés suivis de technique d'apprentissage.

Car il est bien entendu que pour traduire, il n'est pas suffisant de posséder une compétence linguistique, encyclopédique et de compréhension. Les différentes théories linguistiques ont prouvé cela puisqu'elles se sont basées uniquement sur l'aspect de la langue qui a donné par voie de conséquence un transcodage linguistique et non une traduction porteuse de sens.

Voulant envisager une opération de traduction, le traducteur doit particulièrement insister sur le fait de l'écriture pour assurer la plus grande fiabilité du produit final à savoir le texte-traduit. Face aux textes pragmatiques au discours multiples, la nature de la perception traductionnelle est ainsi une question de fond qui conditionne aussi bien l'exercice de la profession que la formation à la traduction.

A partir du moment où la traduction est devenue par excellence une reformulation, une réexpression du texte source en texte cible, il est important donc de prendre en ligne de compte la rédaction qui sert de maillon fort pour la réalisation d'un discours porteur de sens.

En effet, le rapprochement de la pratique de la rédaction avec l'acte de traduire est devenu désormais une condition sine-que-non en vue de mener à bien une opération de traduction. C'est par l'écriture que le texte est né objet d'analyse. Or les textes sont

protéiformes grâce et par la rédaction. Celle-ci est considérée comme un viatique utilisé afin de produire des structures linguistiques moulées dans des discours porteur de sens.

A cet égard, l'enseignement doit entrer en jeu au moment de l'acte de traduire « le comment écrire » pour accéder à un processus d'apprentissage de la traduction reconnu comme principe valable des textes en général et des documents pragmatiques en particulier. Il y a lieu donc à emprunter l'itinéraire de la rédaction technique comme fondement didactique pour l'enseignement des langues pragmatiques (spécialisées) au besoin de l'apprenti-traducteur.

« Pour comprendre la véritable nature de l'acte traductionnel, il vous faut séparer d'emblée les mots à traduire du sens perçu par adjoindre d'une rédaction ».¹

¹ -Mathieu Guidère, « Introduction à la théorie analytique de la traduction et de l'interprétation », Revue Babel 56 : 4, 2010, 1-14.

Proposition d'un cours modèle :

« Texte exploité : Jugement »

Type : Discours Juridique.

En didactique de langues spécialisées, on désigne généralement un enseignement qui comporte un apprentissage de la spécificité d'une langue au moyen d'activités rédactionnelles et terminologiques à partir de textes pragmatiques.

Pour mettre en valeur cet enseignement, notamment pour un public d'obédience traductologique, moult paramètres seront l'objet d'étude qui traiteront le mécanisme à suivre éventuellement de par notre proposition d'un cours de traduction.

En effet, l'enseignant se voit toujours à la recherche d'une démarche pédagogique qui occupera l'intérêt de l'apprenant ainsi que la façon de sa rédaction afin de donner un apprentissage conforme aux besoins de nos étudiants.

Pour répondre à nos questions d'intérêt portant sur la rédaction du discours juridique en tant qu'une langue de spécialité, on proposera l'élaboration d'un cours de traduction juridique (français- arabe) qui peut être suivi comme un cours de rédaction technique de français et d'arabe pour l'enseignement de la langue juridique spécialisée.

Pourquoi cet amalgame ?

D'emblée, il peut en effet sembler étrange de fusionner ces deux domaines, et l'on pourrait penser que la didactique des langues de spécialité ne s'enseigne pas comme l'on enseigne la traduction.

Pourtant, dans l'espace de la juridiction, la montée croissante de la rédaction parallèle multilingue par rapport à l'activité traductrice peut laisser préparer que ces deux matières à savoir la rédaction technique des langues de spécialité et de la traduction spécialisée pourront être parfois amenées à converger vers le même type de didactique notamment avec le parangon pragmatique à titre informatif : cas des textes juridictionnels (jugements, décisions, etc.)

Après ce préambule, voici une proposition d'un cours portant sur un discours juridique à savoir le jugement car il peut s'adapter à l'objectif du cours.

L'intitulé :

Un cours de traduction juridique : de la rédaction technique à l'apprentissage des langues spécialisées.

1) Description du cours :

A la différence des autres formations liées étroitement au domaine cité ci-dessus, l'enseignement présenté ici peut conduire nécessairement au métier du traducteur juridique. Il

s'intègre à une initiation à la traduction spécialisée destinée à des étudiants de Master1 et 2 dans une filière de traduction.

2) Analyse des besoins :

Avant de commencer à établir le cours, une brève analyse sera effectuée de manière à bien adapter les contenus prévus aux objectifs rédactionnels des apprenants.

De prime abord, il semble que les apprenants de ce cours auront un double besoin. En effet, les étudiants d'un Master de traduction pour un cours de traduction juridique devront être préparés du point de vue de leur formation linguistique en arabe et en français, mais aussi du point de vue de la réalité professionnelle qui les attend à la fin de leur parcours académique.

On partira, en réalité, de l'analyse de ce deuxième besoin, puisque l'adaptation à la réalité professionnelle doit conditionner en grande partie la formation linguistique des futurs traducteurs.

Lorsque l'on s'intéresse plus exactement au fonctionnement des tribunaux, des assurances, etc. on remarque que les tâches qui y sont réalisées se fondent moins sur le processus de traduction que sur le principe de la rédaction technique. Ainsi, le traducteur juridique se voit dans l'obligation de devenir un rédacteur technique ainsi que pour les autres disciplines citées ci-dessus. On assiste à une certaine fusion de deux fonctions de traduction et de rédaction de textes.

A la lumière des faits constatés, il est possible d'envisager une approche pédagogique ayant comme assise la théorie Skopos de l'école fonctionnelle faisant référence à la typologie textuelle de Katharina Reiss et l'analyse du discours des textes pragmatiques selon Jean Delisle.

Cette nouvelle perspective sera orientée vers l'acquisition de techniques de rédaction juridiques dans les deux langues : arabe/français.

Ainsi, l'étudiant saura intégrer les caractéristiques linguistiques majeures de l'arabe et du français dans un texte juridique langue spécialisée. Il saura reconnaître le style de rédaction technique d'un texte juridique qu'il sera capable d'intégrer son vocabulaire spécialisé en langue cible lors d'une opération de traduction.

Proposition de séquences pédagogiques

Trois activités seront proposées qu'on peut éventuellement réaliser en cours de traduction juridique ou de langue arabe et français du juridique. Il ne s'agit nullement d'une proposition exhaustive du cours mais seulement de trois séquences pédagogiques qu'un enseignant peut

éventuellement intégrer à son processus d'exploitation pédagogique de manière ponctuelle, en l'adaptant aux intérêts des apprenants et au programme de l'institution où il enseigne.

Voici donc les activités suivantes :

Activité 1 : Disséquer un type juridique informatif argumentatif : Le jugement.

Durée : une heure et demie

Support : traduction professionnelle d'un jugement : français/arabe

Objectif : examiner dans tous les détails les majeures parties en français et en arabe d'un jugement pour prendre conscience aux apprenants de la langue spécialisée rédigée.

Expedition ordinaire

Cour d'Ain-Temouchent
Tribunal d'Ain-Temouchent
Section : affaires familiales

Enrôlement n° : 00743/15

Répertoire n° : 0201115

Date : 10/06/15

Taxe : 300 DA

X

Y

C/

Le ministère public

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AU NOM DU PEUPLE ALGERIEN

JUGEMENT

En l'an deux mil quinze et le dix du mois de juin, le tribunal
d'Ain-Temouchent, cour d'Ain-Temouchent, section affaires
familiales,

Séant en audience publique tenue :

Sous la présidence de madame : X Juge

Assistée de madame : Y Greffier

En présence de monsieur : Z Procureur de la
république

A rendu le jugement dont la teneur suit :

Entre :

1)- x ----demanderesse.....comparante

Adresse : n°01, route de Tlemcen Ain-Temouchent

Représentée par Maitre Zaazoua Najet ,avocate près la cour

2)- y -----demandeur.....comparant

Adresse : n°01 route de Tlemcen, Ain-Temouchent

et

1)- Le ministère public.....comparant

Rôle n° : 6353/09

Répertoire n° : 6594/09

Exposé des faits :

En vertu d'une requête introductive d'instance déposée au greffe du tribunal d'Oran, section des affaires familiales, en date du 02/12/2009, enrôlée sous le n° 6353, les demandeurs X et Y ont intenté une action en justice, en présence du ministère public dont la teneur suit :

Les demandeurs se sont mariés le 02 aout 2007, en vertu d'un acte de mariage officiel, sous n° 1249 dont le mariage non encore consommé à ce jour.

Vu l'impossibilité de procéder à la célébration du mariage, les deux parties ont sollicité conjointement un divorce par consentement mutuel avant consommation du mariage.

En conséquence, les deux parties ont sollicité la dissolution du lien conjugal par un divorce avant consommation du mariage et ordonner les mentions légales auprès de l'état civil de la commune de Tiaret.

Le dossier a été présenté auprès du ministère public conformément à l'article 3 bis du code de la famille et faire application de la loi.

L'affaire a été mise en examen.

Sur ce, le tribunal

- Après avoir compulsé la requête introductive d'instance
- Après avoir pris référence des dispositions du code de procédure civile et administrative.
- Après avoir compulsé les documents de l'instance et des pièces annexées au dossier.
- Après avoir pris référence des articles : 47 -48- 49 du code de la famille.
- Après avoir mis le dossier à la disposition du ministère public pour présenter ses sollicitations.
- Après avoir procédé à une tentative de réconciliation entre les parties.
- Après examen conformément à la loi.
 - Dans la forme :
- Attendu que la requête introductive de l'action remplit ses critères légaux de recevabilité stipulés, et qu'il échet par suite de l'accueillir et d'y faire droit.
 - Dans le fond :
- Attendu que les parties en cause ont saisi le tribunal d'une action en divorce sollicitant conjointement le divorce par consentement mutuel.
- Attendu qu'il ressort des éléments de la cause que les parties sont unies par un acte de mariage officiel, transcrit par-devant la commune de Tiaret en date du 06/08/2007, sous le n° 1249.
- Attendu que le fond du litige est inhérent à la dissolution du lien conjugal par divorce par consentement mutuel conformément à l'article 48 du code de la famille.
- Attendu que le divorce ne soit confirmé qu'après plusieurs tentatives de réconciliations par le tribunal, conformément à l'article 49.
- Attendu que conformément à l'article 49 du code de la famille, le tribunal a engagé aux parties en litige une citation à comparaitre pour le 02 décembre 2009, afin de tenter une conciliation, audience

- durant laquelle les parties comparantes ont persisté à maintenir leur action en divorce avant
- consommation du mariage.
 - Attendu que les parties requièrent prendre acte de leur renonciation aux droits inhérents au divorce et qu'il convient d'y faire droit, vis-à vis de la dissolution du lien conjugal, vu l'échec de la réconciliation, conséquence d'une volonté conjointe.
 - Attendu qu'il s'est confirmé au tribunal que l'épouse est vierge suivant une attestation médicale en date du 29/11/09.
 - Attendu que le jugement du divorce sera rendu en premier et dernier ressort, sauf ce qui est relatif au coté matériel conformément à l'article 57 du code de la famille.

Par ces motifs :

Le tribunal, statuant en matière des affaires familiales, a rendu le jugement publiquement et contradictoirement en dernier ressort concernant le divorce, et en premier ressort sur ce qui est relatif au coté matériel.

- Dans la forme : l'action est recevable.
 - Dans le fond : jugement de divorce avant consommation du mariage par une volonté conjointe des parties :
- Y, né en date du 19 avril 1980, Auch France, fils de Y1 et Y2 .
 - Et la nommée, X, née en date du 30 aout 1986, à Djelfa, fille de X1 et de X2.
 - Ordonne l'officier de l'état civil responsable de mentionner ce divorce sur les registres prévus à cet effet , et sera porté en marge des actes de naissance des parties ainsi que de l'acte de leur mariage .
 - Dit que les dépens seront partagés par moitié entre les parties.
 - Ainsi jugé et prononcé publiquement le jour, mois et an que dessus et signé par le président et le greffier.

Le président :

le greffier :
Signature illisible

نسخة عادية



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

باسم الشعب الجزائري

ح ك م

مجلس قضاء: وهران
محكمة: سيدي البشير
القسم: شؤون الأسرة

بالجساسة العنصرية المنقذة مدة بمة محكمة سيدي البشير

رقم الجدول: 09/6353

بتاريخ: الثلاثون من شهر ديسمبر سنة ألفين وتسعة

رقم الفهرس: 09/6594

تاريخ الحكم: 09/12/30

برئاسة السيد (ة): س قاضي
و بمساعدة السيد (ة): ب أمين ضبط
وبحضور السيد (ة): ع وكيل الجمهورية

مبلغ الرسم / 300 دج

بين

بومهد مليكة

بن فاطمة موسى

صدر الحكم الأتومي بي اته

بين السيد (ة):

وبين /

مدعي

1: أ

النيابة العامة

العنوان: شارع هارون الرشيد
المباشر للخصومة بنفسه

مدعي

2: ب

العنوان: عين تموشنت
المباشر للخصومة بنفسه

ضد /

حاضر

1: النيابة العامة

بيان وقائع الدعوى

بموجب عريضة افتتاحية مودعة لدى أمانة ضبط قسم شؤون الأسرة لمحكمة وهران بتاريخ 02 ديسمبر 2009 تحت رقم 6353 أقام المدعيان أ و ب المباشران للخصام بنفسهما دعوى بحضور النيابة العامة شرحا فيها، أنهما متزوجان بموجب عقد زواج رسمي بتاريخ 07 أوت 2007 تحت رقم 1249 ولم يتم الدخول بعد ونظرا لإستحالة إجراء مراسم الزفاف اتفقا الطرفين على الطلاق بالتراضي قبل الدخول وعليه التمس فك الرابطة الزوجية بالطلاق قبل الدخول بينهما ويسجل الطلاق لدى الحالة المدنية لبلدية تيارت. تم عرض الملف على النيابة العامة وفقا للمادة 3 مكرر من قانون الأسرة أين التمس تطبيق القانون. وقد وضعت القضية قيد النظر.



وعليه فإن المحكمة

بعد الاطلاع على العريضة الافتتاحية للدعوى.

صفحة 1 من 2

رقم الجدول: 09/

رقم الفهرس: 09/

بعد الاطلاع على أحكام قانون الإجراءات المدنية و الإدارية .
بعد الاطلاع على أوراق الدعوى و المستندات المرفقة بالملف .
بعد الاطلاع على المواد : 47-48-49 من قانون الأسرة .
بعد إحالة الملف على النيابة العامة لتقديم التماساتها .
بعد إجراء محاولة الصلح بين الطرفين .
بعد النظر وفقا للقانون .

في الشكل :

حيث أن الدعوى استوفت شروط قبولها القانونية مما يتعين معه التصريح بذلك .
في الموضوع :

حيث تقدمت الطرفين أمام المحكمة بعريضة افتتاحية مشتركة و موقعا منهما يطلبان فيها تمكينهما
من الطلاق بالتراضي

ثبتت للمحكمة أن طرفي الدعوى يربطهما عقد زواج رسمي مسجل ببلدية تيارت بتاريخ —
أوت 2007 تحت رقم — .

حيث أن موضوع النزاع ينصب حول فك الرابطة الزوجية بالطلاق بالتراضي طبقا للمادة 48
من قانون الأسرة .

حيث أنه من المقرر قانونا وفقا للمادة 49 من قانون الأسرة فإن الطلاق لا يثبت إلا بعد عدة
محاولات صلح من المحكمة .

حيث أن حاولت المحكمة إصلاح ذات البين بين الطرفين عملا بالمادة 49 من قانون الأسرة
02 ديسمبر 2009 إلا أن محاولتها باءت بالفشل لتمسك الزوجين بالطلاق بالتراضي قبل
الدخول .

حيث أن الصلح عقد ينهي به الطرفان نزاعا قائما، أو يتوقيان به نزاعا محتملا يترتب عليه
إسقاط الحقوق والإدعاءات التي تنازل عنها أحد الطرفين بصفة نهائية .

حيث أنه و الحال كذلك، و أمام فشل محاولة إصلاح ذات البين بين الطرفين، تعين على
المحكمة الوقوف على الإرادة المشتركة للطرفين و تقرير مشتمل اتفاقهما .

حيث ثبتت للمحكمة أن الزوجة عذرا استنادا للشهادة الطبية المؤرخة في — نوفمبر 2009 .
حيث أن الحكم القاضي بالطلاق يصدر ابتدائيا نهائيا ما عدا ما يتعلق بجوانبه المادية وفقا للمادة

57 من قانون الأسرة .
حيث أن المصاريف القضائية تبقى مناصفة بين الطرفين وفقا للمادة 419 من قانون الإجراءات
المدنية و الإدارية .

****ولله الأسماء****

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة حكما علنيا حضوريا و نهائيا فيما
يخص الطلاق و ابتدائيا فيما يتعلق بجوانبه المادية :

في الشكل : قبول الدعوى شكلا .

في الموضوع : الحكم بالطلاق قبل الدخول بالإرادة المشتركة للطرفين المسمى ب
المزداد بتاريخ — أبريل 1980 أو ش فرنسا لأبيه — وأمه — و المصممة

أ . المزدادة بتاريخ — أوت 1986 الجلفة لآبيها — و أمها —

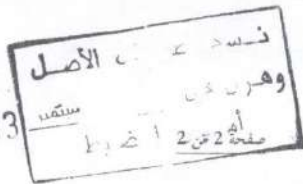
-أمر ضابط الحالة المدنية المختص بتسجيل هذا الطلاق على سجلات الحالة المدنية المعدة لهذا
الغرض و التأشير به على هامش عقدي ميلاد الطرفين و عقد زواجهما .

-تحميل المدعيان المصاريف القضائية مناصفة .

بذا صدر الحكم و افصح به جهارا بالتاريخ المذكور اعلاه و امضيناه الرئيس و امين الضبط .

أمين الضبط

الرئيس (ة)



رقم الجدول: 09/
رقم الملف: 09/

Déroulement de l'activité :

Présentation du support :

Après lecture et observation en travail individuel, une mise en commun des apprenants vient s'imposer pour disséquer les parties majeures du « jugement » sous forme d'un tableau synoptique :

Tableau synoptique contenant les différentes parties du « jugement » : Français/ Arabe avec commentaires éclairants

Partie 1 جزء 1	Cour, tribunal, section, rôle, répertoire, date du jugement مجلس قضاء، محكمة، قسم، جدول، فهرس، تاريخ الحكم.	Identification du jugement التعرف على نوع الحكم.
Partie 2 جزء 2	Sous la présidence, assisté de, en présence des برئاسة، بمساعدة، بحضور.	Composition de la juridiction تشكيلة المحكمة.
Partie 3 جزء 3	Demandeur, défendeur مدعي، مدعى عليه	Identification des parties التعرف على الأطراف
Partie 4 جزء 4	Exposé des faits بيان وقائع الدعوى	Objet événementiel du litige عرض وقائع موضوع النزاع
Partie 5 جزء 5	Sur ce, le tribunal : articles, documents وعليه فإن المحكمة: المواد، الوثائق	Documents consultés et cités servant de vase pour le prononcé du jugement. الإطلاع على الوثائق وذكرها كأساس للنطق بالحكم
Partie 6 جزء 6	Dans la forme, dans le fond في الشكل، في الموضوع	Rappel des faits et énonciation des motifs de la cour تذكير و بيان الوقائع و الأسباب من المحكمة
Partie 7 جزء 7	Par ces motifs : l'identité des parties ordonne, dit que ولهذه الأسباب: لغوية الأطراف أمر، القول بأن	Dispositif au jugement منطوق الحكم

Tab IV.2.12

A partir de ce développement sous forme de tableau synoptique, rien ne peut éclipser le fait que le document « jugement » tant en Français qu'en Arabe, possède une structure générale commune. Ils sont presque tous constitués d'un certain nombre de partie.

En effet, le raisonnement est logiquement structuré comme suit : d'abord les moyens linguistiques de la partie désignant l'identification du jugement – التعرف على نوع الحكم –

Puis la partie énonçant les motifs, c'est-à-dire les raisons de fait en droit qui commandent la décision et que le jugement doit exposer avant le dispositif - بيان الوقائع و الأسباب من المحكمة قبل النطق بالحكم

Et enfin, le jugement s'achève avec le dispositif, partie finale d'un jugement - ينتهي الحكم بمنطوق - كدليل للجزء النهائي لهذا الأخير

A cet égard, l'analyse du discours reconnaît la séparation du support en partie et du mode de transmission avec le discours. Dans ce sens, Maingueneau propose lui aussi de parler de « dispositif communicationnel qui tout en englobant les facettes complexes de l'acte de communication, met, l'accent sur le support qui conditionne la construction du texte. Il n'y a pas de discours sans dispositif ».¹

Activité 2 : Etude d'un connecteur pragmatique cohésif et cohérent : cas de « Attendu que »

Durée : une heure et demie

Support : partie 5 du jugement : français/arabe

Objectif : étudier le fonctionnement du connecteur pragmatique, terme médiateur présent dans la partie servant de base logique dans l'énoncé du jugement en un tout cohésif et cohérent.

Parmi ces rares signes de liaison, placés en tête d'énoncé il y a « attendu que », un des plus fréquents dans les types de documents juridiques tel que le « jugement ».

Voici des extraits du jugement, Français/Arabe, de la partie 5.

- Attendu que les parties en cause ont saisi le tribunal d'une action en divorce sollicitant conjointement le divorce par consentement mutuel.
- حيث تقدمتا الطرفين أمام المحكمة بعريضة إفتتاحية مشتركة وموقعا منهما يطلبان فيها تمكينهما من الطلاق بالتراضي
- Attendu qu'il ressort des éléments de la cause que les parties sont unies par un acte de mariage officiel, transcrit par-devant la commune de Tiaret en date du 06/08/2007, sous le n° 1249.

¹ - Maingueneau D., « Analyser les textes de communication », Paris, 2eme édition, Armand Colin, 2009, P.50.

- ثبت للمحكمة أن طرفي الدعوى يربطهما عقد زواج رسمي مسجل ببلدية تيارت بتاريخ 06 أوت 2007، تحت رقم 1249
- attendu que le fond du litige est inhérent à la dissolution du lien conjugal par divorce par consentement mutuel conformément à l'article 48 du code de la famille.
 - حيث أن موضوع النزاع ينصب حول فك الرابطة الزوجية بالطلاق بالتراضي طبقا للمادة 48 من قانون الأسرة
 - Attendu que le divorce ne soit confirmé qu'après plusieurs tentatives de réconciliation par le tribunal, conformément à l'article 49.
 - حيث أنه من المقرر قانونا وفقا للمادة 49 من قانون الأسرة فإن الطلاق لا يثبت إلا بعد عدة محاولات صلح من المحكمة
 - Attendu que le conformément à l'article 49 du code de la famille, le tribunal a engagé aux parties en litige une citation est comparaître pour le 02 décembre 2009, afin de tenter une conciliation, audience durant laquelle les parties comparantes ont persisté à maintenir leur action en divorce avant consommation de mariage.
 - حيث أن حاولت المحكمة إصلاح ذات البين بين الطرفين عملا بالمادة 49 من أسرة القانون في 02 ديسمبر 2009 إلا أن محاولتها باءت بالفشل لتمسك الزوجين بالطلاق بالتراضي قبل الدخول
 - Attendu que les parties requièrent prendre acte de leur renonciation aux droits inhérents au divorce et qu'il convient 'y faire droit, vis-à-vis de la dissolution du lien conjugal vu l'échec de la réconciliation, conséquence d'une volonté conjointe.
 - حيث أنه و الحال كذلك، أمام فشل محاولة إصلاح ذات البين بين الطرفين، تعين على المحكمة الوقوف على الإدارة المشتركة للطرفين وتقرير مشتمل اتفاقهما.
 - Attendu qu'il s'est confirmé au tribunal que l'épouse est vierge suivant une attestation médicale en date du 29/11/09.
 - حيث ثبت للمحكمة أن الزوجة عذرا استنادا للشهادة الطبية المؤرخة في 29 نوفمبر 2009
 - Attendu que le jugement du divorce sera rendu en premier et dernier ressort, sauf ce qui est relatif au côté matériel conformément à l'article 57 du code de la famille. حيث أن الحكم القضائي بالطلاق يصدر ابتدائيا نهائيا ما عدا ما يتعلق بجوانبه المادية وفقا للمادة 57 من قانون الأسرة

Le texte juridique, en tant qu'argumentatif, exige la présence de connecteurs pragmatiques. Ils servent à lier des parties textuelles mais aussi organisent tout énoncé.

Pour arriver au connecteur « attendu que » حيث أن, il est souhaitable d'approfondir l'explication sur l'origine de sa composition.

Ainsi ce connecteur prend naissance du verbe attendre- أنتظر par adjonction de la particule « que » il change de statut grammatical verbe- فعل pour devenir un connecteur spécialisé avec le participe passé « attendu » « نظرا » plus la particule « que » - « أن » pour avoir le connecteur attendu que - حيث أن

Puisque notre premier soucis est le perfectionnement rédactionnel au sens technique, il est important de proposer u exercice d'application portant sur l'aspect de ce connecteur « attendu que » typiquement juridique qui annonce de par un jugement la logique déductive du

magistrat en vue de statuer le fond de l'action du litige. Ce connecteur pourrait avoir comme terme équivalent une unité logique dans le discours du magistrat - وحدة إقناعي في خطاب القاضي -

Exercice :

D'abord, nous devons présenter aux apprenants la flexibilité - قابلية التكيف - De l'origine de cette unité logique - لأصل هذه الوحدة الإقناعية -

Verbe	Usage	استعمال	فعل
Attendre	-L'autobus -Un enfant -Une réponse	- الحافلة - امرأة حامل - ردا	إنتظر

Participe passé	Usage	إستعمال	إسم مفعول
Attendu	-La situation internationale	- للوضعية الدولية	نظرا

Nom	Usage	إستعمال	إسم
Les attendus	D'un jugement	الحكم	حيثيات

connecteur	Usage	إستعمال	رابط (أداة ربط)
Attendu que	-Le fond du litige	موضوع النزاع...	حيث أن

Tab IV.2.13

Ensuite, demander aux étudiants en fonction de chaque tableau à rédiger des phrases en arabes et Français pour mettre en relief le dynamisme de la flexibilité de ce connecteur.

1) Attendre :	(1) إنتظر :
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
2) Attendu : (2)	نظرا :
-	-
-	-
-	-

-		-
-		-
3) Les attendus :		حيثيات (3)
-		-
-		-
-		-
-		-
4) Attendu que :		حيث أن (4)
-		-
-		-
-		-
-		-
-		-

De part cet exercice, il semble que déjà l'apprenant se voit appeler à prendre en ligne de compte l'espace scripturaire au sens technique réservé au champ des langues spécialisées et par voie de conséquence à la rédaction technique synonyme de langue spécialisée.

Il est à rappeler que via cet exercice, un dictionnaire éventuellement juridique est autorisé lors de l'application.

Activité 3 : étude terminologique et phraséologique.

Durée : une heure et demie pour chaque type d'étude (terminologique/ phraséologique)

Support : l'ensemble des parties du jugement : Arabe/Français.

Objectif : traiter les caractéristiques notionnelles du domaine juridique : cas du jugement par rapport à leurs contenus. Identifier notamment la terminologie et la phraséologie comme étant deux critères majeurs par adjonction d'un discours spécialisé (rédaction technique).

La traduction juridique pose des problèmes qui lui sont propres. Nous pouvons certainement affirmer la même chose d'autres domaines qui touchent par excellence la traduction.

Néanmoins, la traduction dans l'aspect du droit présente des caractéristiques qu'aucun autre domaine de spécialité ne présente, et ce, en raison des éléments sociaux, linguistiques, culturels et notionnels qui interviennent dans ce domaine.

Le droit étant un phénomène social, le produit d'une culture, comme l'énonce Gémard, « il acquiert dans chaque société un caractère unique. »¹

¹ - Jean- Claude Gémard, « La traduction Juridique et son enseignement », Meta, 1979, P.37.

Le droit a comme caractéristique d'avoir un lieu lié étroitement avec la langue qui le véhicule de par un discours distinguant un vocabulaire qui lui est propre.

Toutefois, selon toujours J.C. Gémar, « le doit a comme particularité de se servir de la langue comme véhicule et voie d'expression, les textes constituent son principal outil et son principal objet ». ¹

Raison pour laquelle nous allons d'abord identifier la terminologie/ phraséologie isolément, ensuite analyser leurs particularités vis-à-vis de l'usage pragmatique.

1- La terminologie :

Les emplois des mots spécialisés dépendent souvent des types de textes et de discours.

A la lumière de notre type de texte à savoir le «Jument» et le discours «spécialisé» qui lui incombe, nous entamons d'abord une prise en considération de la variété terminologique en français et sa correspondance en arabe pour chaque partie du jugement :

Partie 1	جزء 1
Cour	مجلس قضاء
Tribunal	محكمة
Expédition ordinaire	القسم
Rôle	نسخة عادية
Répertoire	جدول

Partie2	جزء 2
La présidence.....	الرئاسة
L'assistance.....	المساعدة
La présence du ministère public	حضور النيابة العامة

Partie 3	جزء 3
Demandeur	مدعي
Défendeur	مدعي عليه

Partie 4	جزء 4
Instance	دعوى
Greffes	كتابة ضبط
Parties	الأطراف

¹ - Jean- Claude Gémar, op.cit, P.38.

Partie 5	جزء 5
Requête	عريضة
Dispositions	أحكام
Documents	وثائق
Pièces	مستندات
Article	المادة
Examen	فحص

Partie 6	جزء 6
La forme	الشكل
Le fond	الموضوع

Partie 7	جزء 7
Jugement	حكم
Publiquement	علنيا
Contradictoirement	حضوريا
Dernier ressort	نهائيا
Premier ressort	ابتدائيا
Ordonnance	أمر
Mention	تأشير
Dépens	مصاريف

Pour montre l'importance du processus de recherche des termes juridiques équivalents lors de la traduction, nous proposons à tires d'illustration les variantes de certaines termes utilisés et associant d'autres termes pour enrichir le registre langagier juridique et par voie de conséquence permettre dans la mesure du possible le parcours rédactionnel lors d'une opération de traduction au sens juridique, et ce, pour chaque partie suscitée :

Parties	Termes	Variantes du terme	تغيرات المصطلح	المصطلحات	أجزاء
1	Cour	-d'appel - d'assises - de cassation-des comptes ...	استئناف - جنايات - النقض - المحاسبية ...	مجلس قضاء	1
2	Assistance	- Judiciaires - Des plaideurs ...	قضائية - المتقاضين ...	مساعدة	2
3	Demandeur	- En cassation	طاعن بالنقض ...	مدعي	3
4	Instance	- Pénale - Principale	جزائية - أصلية ...	دعوى	4
5	Disposition	- D'une loi - en rigueur ...	قانون - ساري المفعول ...	حكم	5
6	Fond	- du droit - du procès ...	أصل الحق - الدعوى ...	موضوع	6
7	Ressort	Du tribunal - en dernier ressort pour le jugement	المحكمة، نهائي بالنسبة للحكم.	دائرة اختصاص	7

Tab IV.2.14

Exercice 7 : par le truchement d'une recherche documentaire, trouver les variantes possibles pour le reste des termes des parties sus-indiquées :

Il est utile de souligner que dans le cadre de la traduction de l'arabe vers le français en cas de discours juridique, moult termes empruntent plusieurs usages rédactionnels.

Ainsi, avec le terme «Cassation», plusieurs formes structurales et sémantiques peuvent être l'objet d'un exercice idoine pour amener l'apprenant à bien améliorer sa compétence rédactionnelle :



Fig IV.2.2

Exercice 2 : par le biais d'un dictionnaire bilingue juridique, trouver les différents usages rédactionnels des termes suivants : greffe - tribunal - instance. (arabe/français)

Les exemples sus cités confirment que le discours juridique est un espace scripturaire avec un sceau rédactionnel particulier aussi bien en arabe qu'en français. Dans cet optique, Rajaspera Raphael ajoute que «l'énonciation juridique est un acte individuel d'utilisation et d'appropriation de la langue par le législateur et par le juriste; est caractérisée par certaines marques formelles et sémantiques spécifiques d'une langue à l'autre»¹.

Force est constater que la terminologie englobe également un autre critère linguistique, faisant appel au discours juridique à savoir la phraséologie.

Le dernier exercice terminologique proposé annonce par Ricochet cette activité qui sera prise en matière d'étude à la suite de notre travail.

2- La phraséologie :

¹- Rajaspera Raphael, «L'équivalence dans la différence, l'énonciation juridique d'une langue à l'autre», In : L'éloge de la différence : La voix de l'autre - Actes des VIème journée scientifiques du réseau, lexicologie, terminologie, traduction, Beyrouth, Liban, 11, 12 et 13 Novembre 1999, p457.

Le discours spécialisé notamment juridique accorde une grande importance à la phraséologie. Ses unités sont des combinaisons d'éléments linguistiques propres aux domaines juridiques qui sont liées sémantiquement et syntaxiquement. Elles s'avèrent tantôt longues, tantôt courtes sous forme de collocation ou syntagme à l'instar de : D'autant plus que - الخلاصة- , en somme , خصوصاً و أن.

L'objectif principal de la présente recherche est de savoir dans quelle mesure nous pouvons profiter des analyses phraséologiques d'un texte juridique à savoir «Le jugement». Il s'agit d'initier une réflexion sur la structure de jugement, donc langue spécialisée, et de renforcer l'acquisition des collocations et syntagmes - en français et arabe Juridique servant comme appui à la terminologie en général et à la rédaction du discours spécialisé en particulier.

Identification des constructions phraséologiques typiques :

Toujours en fonction du corpus choisi, nous allons extraire et identifier les différentes constructions phraséologiques de par l'ensemble des parties du jugement : Arabe/Français

Français :

Phraséologies	Types	
	Collocations	Syntagmes
Expédition ordinaire	X	
Le jugement dont la teneur suit		X
Le ministère public	X	
Requête introductive d'instance		X
Une action en justice	X	
Consentement mutuel	X	
Faire droit	X	
Volonté conjointe	X	
Dernier ressort	X	
Premier ressort	X	
Ainsi jugé et prononcé		X

Tab IV.2.15

Arabe :

أنواع		تركيبة شبه الجمل
تركيب تعبيرى	الرصف	
X	X	نسخة عادية الحكم الآتى بيانه

	X	النيابة العامة
	X	عريضة افتتاحية
	X	دعوى أمام القاضي
	X	رضاء متبادل
	X	التصريح بذلك
	X	إرادة مشتركة
∅	∅	نهائيا
∅	∅	ابتدائيا
X		بهذا صدر الحكم و أفصح به

Tab IV.2.16

Remarque : Deux ensembles vides en arabes pour deux pleins en français :

Premier ressort ----- ابتدائيا

Dernier ressort ----- نهائيا

Une collocation en français équivaut un terme en arabe.

Un syntagme en français équivaut une collocation en arabe :

Requête introductive d'instance ----- عريضة افتتاحية

Après avoir dressé ces deux tableaux synoptiques des types phraséologiques, il est temps de demander aux apprenants de rédiger des phrases personnelles avec les phraséologies étudiées (arabe/français) pour se familiariser avec le registre langagier du discours juridique et d'échanger en groupe leurs rédactions en vue d'une éventuelle correction et d'une réflexion sur la portée de l'aspect scripturaire du discours spécialisé à l'instar du juridique.

Dans un deuxième temps nous demandons aux étudiants d'aller procurer d'autres types de «Jugement» soit via l'internet car il y a des modèles ou bien se présenter auprès des traducteurs officiels pour leur demander verbalement ce dont il est affaire afin de ramasser toute la terminologie et phraséologie propre aux différents types de jugement et d'en faire un travail sous forme d'un exposé qui sera présenté par groupe lors des séances choisies. Cette initiation semble apporter aux apprenants un contact direct avec l'espace professionnel lié étroitement au domaine : La présentation des exposés permettra aux étudiants de voir ce qu'ils n'ont pas pu accéder pour en avoir en plus et par voie de conséquence leur registre aussi bien au niveau terminologique qu'au niveau phraséologique s'enrichit tacitement.

Les stéréotypes

D'une manière générale, le discours juridique est stéréotypé, مقولب, cette marque linguistique assure une source langagière donnant aux textes de droit l'une des caractéristiques qui apporte une charge rédactionnelle typique.

Pencher sur les stéréotypes, permet à l'apprenant-traducteur de veiller sur l'aspect scripturaire d'un texte juridique et par-là même, agir en bon rédacteur technique lors d'une opération traduisante.

Compte tenu de toutes ces considérations, la nécessité d'exploiter les stéréotypes à travers un discours juridique devient un élément viatique dans le processus rédactionnel.

Raison pour laquelle, nous allons faire un relevé des stéréotypes sur lesquels s'appuie habituellement un discours juridique à l'instar du « jugement » pour mettre en évidence davantage le moule de la rédaction d'un jugement en tant que document technique juridique .

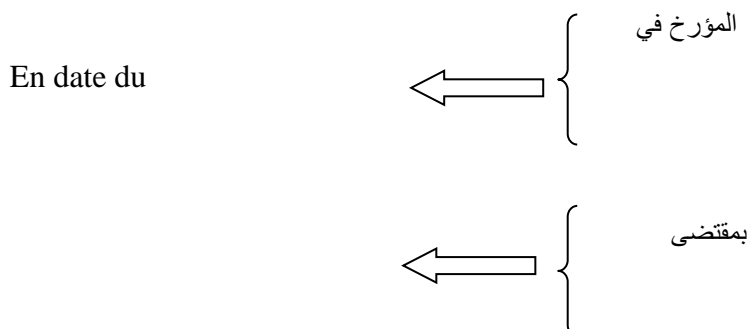
Voici quelques illustrations servant à faire comprendre cette catégorie : Arabe/Français :

Les stéréotypes	المقولبات
En vertu de.....	بموجب.....
Vu le.....	بمقتضى..... بناء على.....
En date du.....	المؤرخ في..... بتاريخ.....
Conformément à..... En application de.....	وفقا ل..... وطبقا ل.....
Après avoir compulsé..... Après avoir pris référence.....	بعد الإطلاع على..... بعد الإطلاع على.....

Tab IV.2.17

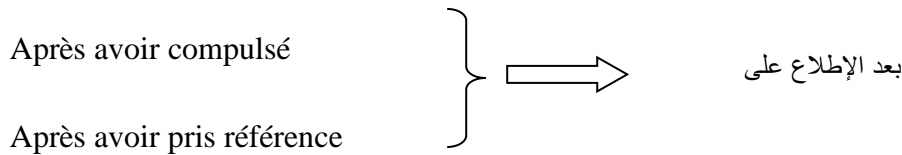
Remarque :

1) Deux stéréotypes en arabe pour une en français :



Vu le

2) Deux stéréotypes différentes en français pour une en arabe :



Après avoir élaboré ce tableau synoptique, nous allons mobiliser notre volonté en vue de proposer des exercices d'application permettant aux apprenants-traducteurs de bien saisir ces figements lors du processus d'exploitation d'une opération de traduction spécialisée en l'occurrence le discours juridique.

L'exercice, qui va être proposé ci-dessous, va mettre en relief que les synonymes d'une seule série peuvent avoir un sens plus au moins technique et par voie de conséquence, n'être employés que dans le discours juridique professionnel spécialisé ou bien, également, par les non-professionnels, dans des situations liées aux problèmes juridiques proprement dits.

Exercice 1 :

-Donner pour chaque terme commun, son synonyme en terme technique des phraséologies suivantes :

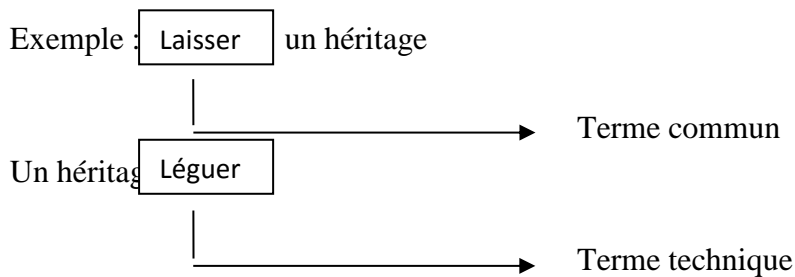


Fig IV.2.3

Phraséologies	Terme commun	Terme technique
1-Au nom de la requête -Par le pouvoir de la requête	Au nom de Par le pouvoir de..... Considérant.....
2-Considérant l'article	Depuis la date du.....
3-Depuis la date du 18/08/2016	D'après.....

4-D'après l'article -Selon l'article	Selon.....
	Mise en pratique.....
5-Mise en pratique de l'article	Après avoir examiné...
	En faisant référence à.....
6-Après avoir examiné le dossier En faisant référence à l'article		

Tab IV.2.18

Les réponses éventuelles des sept phraséologies en terme technique :

- 1 ~~En vertu de~~.....
- 2 ~~Vu le~~.....
- 3 ~~En date du~~.....
- 4 ~~Conformément à~~...
- 5 ~~En application~~
- 6 ~~Après avoir compulsé~~.....
- 7 ~~Avoir pris~~ référence.....

Il est à remarquer donc que l'emploi des séries de synonymes du terme commun au terme technique met en relief le passage d'une langue commune à une langue spécialisée avec une rédaction technique.

Nous pouvons déjà avancer que la langue spécialisée est une rédaction technique soumise à un discours spécialisé à travers lequel émerge le type du texte.

Gérard Cornu appelle ce type de synonymie, qui est courant dans le langage des tribunaux, « Synonymie par façon de parler ». ¹, « Les variations littéraires et les figures de langage autorisent un laxisme intentionnel qui ne méconnaît pas le sens strict des termes employés l'un pour l'autre ». ² Ainsi, on dit « passer quelqu'un en justice (terme commun) et « ester quelqu'un en justice (terme technique).

Exercice 2 :

¹ -CORNU Gérard, « Linguistique Juridique », Paris, 3e éd. Monchrestien, VIII, 2005, P.443.

² -CORNU, Gérard, op.cit, P.444.

Même exercice suivant un canevas en langue arabe au discours juridique.

كلمة تقنية	كلمة عامة	تركيب شبه الجملة
.....	بحافز	1-بحافز عريضة افتتاحية.....
.....	بمستلزم	2- بمستلزم القانون.....
.....	استنادا إلى	3- استنادا إلى المادة.....
.....	أعلن في	4- أعلن في 18 أوت 2016.....
.....	على أساس.....	5- على أساس المادة.....
.....	بعد النظر.....	6- بعد النظر على المحضر.....

Tab IV.2.19

الأجوبة المحتملة الخاصة بالكلمات العامة على الصيغة التقنية هي كالتالي:

- 1- بموجب.....
- 2- بمقتضى.....
- 3- بناء على.....
- 4- المؤرخ في.....
- 5- ووفقا ل.....
- 6- بعد الإطلاع على.....

Conclusion

L'espace didactique de la traduction spécialisée vient agir à juste titre sur le landerneau traductologue.

A cet égard, nous nous sommes dit que pour maintenir un processus d'exploitation didactique meilleur notamment des langues dites spécialisées, nous devons se diriger vers une plus grande flexibilité sans quoi les échecs pédagogiques sont voués à se répéter.

Notre recherche a mis en évidence, aussi bien d'un point de vue linguistique que didactique, un certain nombre de points positifs de l'usage de la rédaction technique dans un contrat pédagogique pour l'enseignement/apprentissage des langues spécialisées.

Cette étude nous a permis d'obtenir un certain nombre de résultats concernant :

- Toutes les langues sont spécialisées.
- Terminologie est nécessaire mais pas un critère quasi exclusif du discours spécialisé.
- Rédaction technique est une nouvelle dimension de la langue spécialisée.
- Traduction est une langue spécialisée.

Nous avons essayé de montrer que l'apprentissage des langues spécialisées n'est pas toujours l'apanage de l'étude terminologique. Au contraire, elle exige une focalisation sur une compétence rédactionnelle en l'occurrence la rédaction technique. Car avec cette dernière, l'apprenti-traducteur se voit doter d'un dynamisme d'adaptation devant tous genres de textes confondus. Progressivement, les apprenants apprennent des pratiques rédactionnelles, pour produire des textes pragmatiques, notamment en langue cible. Ainsi, la rédaction technique en milieu académique se révèle être un réel atout en didactique des langues spécialisées puisqu'elle-même est une langue spécialisée. De surcroit elle permet éventuellement de réunir en un seul moyen les avantages de l'aspect scripturaire des textes scientifiques et techniques. Ceci serait un profit meilleur de développement de compétences linguistiques et discursives pour nos apprenants d'obédience traductologique.

Notre étude montre donc la richesse pédagogique qu'apporte la rédaction technique dans l'enseignement/apprentissage d'une langue spécialisée. Cependant, notre travail n'a permis que de faire l'état des lieux sur ce qui se fait dans l'enseignement/apprentissage des langues spécialisées dans les départements de traduction en Algérie. Il reste beaucoup à voir dans ce domaine et revoir la place idoine qu'a la rédaction technique dans l'enseignement/apprentissage des langues dites spécialisées.

Cette contribution à l'analyse des textes pragmatiques (langues spécialisées) s'est révélée passionnante en raison de la richesse des corpus et des dimensions d'analyse à partir desquelles nous avons repéré les caractéristiques essentielles de ces aspects scripturaires discursives. En même temps, ce travail ne constitue qu'une piste de recherche qui mérite d'être encore largement exploitée aussi bien par nous que par d'autres enseignants chercheurs intéressés par cette perspective.

Cette étude laisse entrevoir de nouvelles perspectives en didactique de la rédaction technique au profit du futur traducteur spécialisé en Algérie.

Nous pouvons donc envisager qu'une étude similaire voire approfondie sur la rédaction technique puisse être conduite à l'avenir sur la langue arabe spécialisée qui peut servir de point de départ à de nouvelles application en traduction spécialisée : Arabe / Français et Français / Arabe.

Au terme de cette étude, nous proposons quelques pistes qui pourraient constituer un prolongement de notre travail. Il serait également intéressant d'élaborer des glossaires qui permettent de mettre en relief avec son sceau collocatif donnant de surcroit à la rédaction technique plus de perfection en vue d'acquérir une compétence rédactionnelle servant comme appui pour l'enseignement/apprentissage de la traduction spécialisée.

Bibliographie

- ✓ André Martinet « Préface à L'ouvrage de Urielle Weinreich, *languages in contact* », republié dans *La linguistique*, 36, 2000.
- ✓ Anscombe J.C. et Ducrot. O, «L'argumentation dans la langue», langage 42, Paris, 1976.
- ✓ Alain Souillard, «les médias et l'enseignement des langues», *Les langues modernes*, n°5/6, Décembre 1980.
- ✓ A. Petitjean, «Les typologies textuelles», *pratiques* n°62, 1989.
- ✓ Alain charrier, « la rédaction technique : expertise, métier, formation » in actes du séminaire de Bruxelles des 24 et 25 novembre, publié avec le concours de la communauté française de Belgique, éditions Duculots, 1997.
- ✓ Aicha Aissani, «L'enseignement de la traduction en Algérie», *Meta*, vol.45, n°3, 2000.
- ✓ Abry, Dominique, « le français sur objectif spécifiques et la classe de langue », Paris, CLE international, 2007.
- ✓ Bakhtine, Mikhail, « les genres du discours- problématique et définition » éd. Gallimard, Paris, 1984.
- ✓ Basil Hatim et Mason Ian, «Approches fonctionnelles et culturelles», in, dissertation.ub.rug.nl/files/faculties/arts/2005/l.a.yoda/part2/c6.pdf.
- ✓ Beacco, J.C et S. Moirand, « les enjeux des discours spécialisées », Paris ; presses de la Sorbonne nouvelle, 1995.
- ✓ Bédard, Claude, *la traduction technique : principes et pratique*, montréal, linguatex, 1986.
- ✓ Braudel Fernand, « civilisation matérielle, économie et capitalismes XVe, XIIIe
- ✓ B. Schneuwly, «Quelle typologie de textes pour l'enseignement ?» *ELA* n°83, 198.
- ✓ Caroline Larminaux, *op.cit.*
- ✓ CORNU Gérard, « *Linguistique Juridique* », Paris, 3e éd. Monchrestien, VIII, 2005.
- ✓ Julien Charles-André, «l'histoire de l'Afrique du nord», Tome 1, édition payot, 1953.
- ✓ Chaker Salem, «*Linguistique Berbère*», Paris, Peeters, Louvain, 1995.
- ✓ Cohen, David, «*Langue Arabe*», Paris, Encyclopédia Universalis, S.A.P.
- ✓ Cherrad Bencheфра, «Le soir d'Algérie», du 18/08/2015.
- ✓ Christine Durieux, « fondement didactique de la traduction technique », éd, Didier érudition, paris 1988.
- ✓ Caroline Larminaux, « traduction- adaptation du discours publicitaire : analyse comparée des sites internet du groupe Danone versions pour la France et pour l'Espagne. *Anales de filologia Francesco*, N°19, 2011. Delisle, Jean « l'analyse du discours comme méthode de traduction », Canada, Ed. P.U.O, 1980.

- ✓ Charaudeau, p et D. Maingueneau, « Dictionnaire d'analyse du discours, paris : seul, 2002.
 - ✓ Christine Durieux, « fondement didactique de la traduction technique », paris, Didier érudition ; 1998.
 - ✓ Cornu, Gérard, « linguistique juridique », paris, Montchrestien, 1990.
 - ✓ Christiane nord, «Outils de traduction-Outils du traducteur», les cahiers du GEPE, 2010, [HTTP://www.cahiersdugepe.fr/index.php?id=1318](http://www.cahiersdugepe.fr/index.php?id=1318).
 - ✓ Christine Durieux «Transparence et fonctionnalité» synergies, Tunisie, n°2-24, 2010.
 - ✓ Catherine Kerbrat-Orecchionnu, «L'énonciation», Paris, éd. Armand colin, 2002.
 - ✓ Charaudeau, p et D. Maingueneau, « Dictionnaire d'analyse du discours, paris : seul, 2002.
 - ✓ Christine Durieux, «Vers une théorie décisionnelle de la traduction», Revue Lisa/Lisa e-journal, vol.VII-n°3, 2009.
 - ✓ Cf. Katharine Reïss, «La critique des traductions, ses possibilités et ses limites traduit de l'allemand par Catherine Bocquet, cahiers de l'université d'Artois, 2002.
 - ✓ Cf. Traduction et équivalence : Etat de la question la théorie de in Skopos.thèse.U.Laval.ca/Archimède/ fichiers/21362/ch03.htm#d0e712
 - ✓ Cf. Jeremy Munday, introducing translation studies, 2001.
 - ✓ Cf. jean Delisle, «Analyse du discours comme méthode de traduction», éditions de l'université d'Ottawa, Ottawa, 1980.
 - ✓ Citation tirée de l'article : «stratégies de l'apprenant et stratégies d'apprentissage : recherche au service des chercheurs», in <http://www.fb10.uni-bremen.de/inform/kfuuwendt.htm>, 2006.
 - ✓ Christiane Nord, «Approches fonctionnelles et culturelles»; chapitre 6 ; in, dissertation.ub.rug.nl/files/facultés/arts.2005/l.a.yodda/pdnt2/c6.pdf
 - ✓ Cf. La version complète de la théorie du skopos se trouve en langue allemande. L'auteur a publié une version abrégée dans l'ouvrage publié sous la responsabilité de Lauvrance Venturi, 2000.
 - ✓ Claude Bocquet, « la traduction juridique : fondement et méthode » Bruxelles, de Boeck, coll. Traducto, 2008.
 - ✓ Charolles M., «Cohésion, Cohérence et Pertinence du discours», Travaux de linguistique, V24, n° 125.
 - ✓ Cf. Guidère Mathieu, « La Traductologie », Belgique, 2eme édition, 3eme tirage, chapitre 5, 2013.
 - ✓ Cf. Benoit Habert, «Les linguistiques de corpus», Arnand Colin, Paris, 1997.
 - ✓ Cf. les dictionnaires du savoir moderne -Le langage- 1973.
 - ✓ Christian Baylon et Paul Fabre, « Initiation à la linguistique avec des travaux pratiques et leurs corrigés », Nathan (U.I.F), Paris, 1975.
 - ✓ Danica Seleskovitch et Marianne Lederer, « interpréter pour traduire », Paris, Didier Erudition, 2001.
- 1- E. Lavault, « Apprendre une langue en apprenant à traduire », Paris : Dédier, 1998.

- ✓ Dictionnaire de français, « Grand Larousse encyclopédique », 2010.
- ✓ Dictionnaire de français, « Grand robert », 2010.
- ✓ Deschamps, Jean, Lui, «La Recherche linguistique au service de l'enseignement des langues de spécialité. le français dans le monde.
- ✓ Détrie.c.et Sibot p, « termes et concepts sur l'analyse du discours : une approche prasématique »,paris, éd-honoré champion, 2001.
- ✓ Daniel Blampain, « la rédaction technique : synthèse du séminaire », actes du séminaire de brucelles, éditions Duculot, 2000.
- ✓ Daniel Jacobi, « textes et images de la vulgarisation scientifique », synergies pays riverains du Mékong, N°1, 2010.
- ✓ Dubois. et al. « Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Paris : Larousse, 1994.
- ✓ D. Maingueneau, «Analyser les textes de communication, éd. Dunod, 1998.
- ✓ D. Maingueneau, «Les termes clés de l'analyse du discours» éd. Seuil- 1996.
- ✓ D. Maingueneau, «Initiation aux méthodes de l'analyse du discours», éd, Hachette, Paris, 1976.
- ✓ Delisle Jean, «L'initiation à la traduction économique», in Meta, n°33.
- ✓ Delisle jean, «Guide bibliographique du traducteur, rédacteur et terminologue», Ottawa, Editions de l'université, 1979.
- ✓ Delisle Jean, «l'analyse du discours comme méthode de traduction», Ottawa, P40, 1980.
- ✓ Danica Seleskovitch, « Interpréter pour traduire », Ed, Didier érudition, Paris, 2001.
- ✓ François Gaudin, compte- rendu dans Meta : journal des traducteurs, vol.41,N°1, 1996.
- ✓ Danica Seleskovitch, « Interpréter pour traduire », Didier, Paris, 2001.
- ✓ Daniel Gouadec, « le traducteur, la traduction et l'entreprise », collection Afnor gestion, Paris, 1989,
- ✓ Dubois. et al. « Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Paris : Larousse, 1994.
- ✓ Elisabeth Lavault- olléon « traduction spécialisée : des pratiques qui se passent de théorie ? », université Stendhol Grenoble, Actes de colloque, 16 et 17 septembre, 2005.
- ✓ Elizabeth Nanon, « Des interactions entre oral et écrit : Notes, canevas, traces écrites et leurs usages dans la pratique orale », pratiques n° 115/116, décembre 2002.
- ✓ El -Watan du 06 et 07 Décembre 2013
- ✓ El-Watan du 01/03/2014.
- ✓ E. Lavault, « Fonctions de la traduction en didactique des langues », Didier Erudian, Paris, 1985.
- ✓ E. Roulet, «Une approche discursive de l'hétérogénéité discursive», in ELA n°83, 1991.
- ✓ Emile Benveniste; «problèmes de linguistique générale II», Paris, Gallimard, 1974.
- ✓ Francis vanoye, « expression, communication », Paris, Arnand colin, 1973.

- ✓ Fabienne Cusin- Berche, « Exploration des caractéristiques des langues spécialisées », Actes de colloque de Bruxelles.
- ✓ François Ost, «Traduire: Défense et illustration du multilinguisme», Fayard, 2009.
- ✓ Françoise Armengaud, «La pragmatique», collection que sais-je ?, PUF, 2007.
- ✓ Gisele Kahn, « intervention du séminaire FOS », Danang, 5-8 aout, 2003.
- ✓ Georges Vignaux, « Enoncer, argumenter : opérations de discours, logiques de discours », langue française N° 50, 1981.
- ✓ Georges Mounin, «Les problèmes théoriques de la traduction», Paris, éd, Gallimard, 1963.
- ✓ Hélène Cajolet, Laganière, pierre collinge, Gérard Laganière, « rédaction technique », Québec, éditions Laganière , 1983.
- ✓ H. portine, «Les langues de spécialité comme enjeux de représentation», Le français dans le monde, n° spécial «publics spécifiques et communication spécialisée», 1990.
- ✓ Halliday M. et Hasan R., «Cohésion in English», Longman, London, 1976, in voisinage Lexical pour l'analyse du discours clémentine Adam, hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/78/45/31/PDF
- ✓ Hans J. Vermeer, «Skopos and commission in translation Action», éd par Lauvrance Venuti, Londres, Routledge, 2000, P223. Il s'agit ici d'une traduction du passage anglais à son tour traduit de l'allemand.
- ✓ Hans J. Vermeer, «Skopos and commission intranslation action». Éd. par Lauvrance Venuti, London, 2000,
- ✓ Hurtado Abbir, Amparo «la notion de fidélité en traduction», éd Didier Erudition, Paris, 1990.
- ✓ Interpréter et traduire la pensée, Réflexion à partir de Schleiermacher (conférence inédite, journée d'étude la traduction philosophique, centre d'étude des systèmes, faculté de philosophie, université de Lyon 3, 30 Mars 2001) stl. Recherche.univ, Lille 3, FR.
- ✓ Ioama Irina Durdureanu, «Traduction et typologie des textes : Pour une définition de la traduction correcte», article in Ler.Letras.up. pt/uploads/ficheiros/9808.pdf
- ✓ J.P. Laurent, cit.in Peyrouet C. 1991, « rédiger un texte écrit ». [En ligne] <http://www.user.skynet.be/fraLICA/ReFer/théorie/chocom/ecrit/prescri/atm>.
- ✓ Jean Pierre Cuq, « Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde », Paris, asdifleclé international, 2003.
- ✓ Jean Pierre Cuq, op.cit.
- ✓ Jean Delisle, « l'analyse du discours comme méthode de traduction », éditions de l'université d'Ottawa, canada, 1980.
- ✓ Jean Louis Sourieux et Pierre Lerat, « le langage du droit », paris, puf, 1975.
- ✓ Jean-Paul, «Pistes d'amélioration des savoir-faire de communication», 27 Juillet 2014, CRT : <http://www.conseil-des-redacteurs-techniques.fr/>
- ✓ Jean-Paul Bardez, « les compétences du rédacteur technique » in revue technostyle, rol, 18 N°1,2002,31.
- ✓ Jean-paul Bardez, op cit, CRT : <http://www.conseil-des-redacteurs-techniques.fr/>

- ✓ J.M. Adam, «Type de séquences textuelles élémentaires». Revue pratique n° 56, Metz, 1987.
- ✓ J.M. Adam, «type de séquences élémentaires», pratiques n°56.
- ✓ J.M. Maingueneau, «Analyser les textes de communication», éd Dunod; 1998.
- ✓ J.M. Adam «Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ?». Langages n° 141, Larousse, 2001.
- ✓ Jean-Michel Adam, «Le texte et ses composantes», éd-Nathan, Paris, 1993.
- ✓ Julia Kristeva, «le mot, le dialogue et le roman», Seuil Séméiotiké, 1969.
- ✓ Jean Delisle, «initiation à la traduction française de textes pragmatiques anglais», Canada, ED,1980.
- ✓ Jacques Lethuillier, « l'enseignement des langues de spécialité comme préparation à la traduction spécialisée », revue Méta V.48, n°3, sep.02.
- ✓ Jean-Pierre Cuq, «cours de didactique du français langue étrangère et seconde», Grenoble, P.U.G, 1995.
- ✓ Jean dillou J.-F ; «L'analyse textuelle », Armande Colin, Cursus linguistique/littérature, 1997.
- ✓ Jean Delisle, « L'analyse du discours comme méthode de traduction », éd. université d'Ottawa, canada, 1980.
- ✓ Jean- Claude Gémard, « La traduction Juridique et son enseignement », Meta, 1979.
- ✓ Jean Delisle, « la traduction raisonnée », Presses de l'université d'Ottawa, Ottawa, 1993.
- ✓ K. Kanvat, «Les problèmes de la catégorisation textuelle : entre fondements théoriques et fondements structurels», synergies Algérie, n°17, 2012.K.T., Ibrahimi, «Les algériens et leur(s) langue(s)», Alger, Editions El-Hikma, 1997.
- ✓ Kocourek Rostislav, « la langue française de la technique et de la science », vers une linguistique de la langue savante. Wiesbaden oscar Brandstetter Verlag, 1991.
- ✓ Katharina Reiss, «La didactique de la traduction à l'heure allemande», Méta, volume 50, n°1, Mars 2005, p115, <http://id.erudit.org/iderudit/610674ar>
- ✓ Katharina Reiss, « La critique des traduction, ses possibilités et ses limites ».
- ✓ Lamine, Benallou, «Dictionnaire des hispanismes dans le parler de l'Oranie, Alger, OPU, 1992.
- ✓ La contribution de M.F. mortueux dans les carnets du cediscor, n°1.
- ✓ Les textes de méthodologie, alpha Ousmane Barry, <http://www.chaire-mcd.cd/>
- ✓ La revue «El Mutargim», n°16, fondée par le laboratoire «Didactique de la Traduction et multilinguisme», Université d'Oran.
- ✓ La Revue «El Mutargim», n°18, fondée par le laboratoire «Didactique de la Traduction et multilinguisme», Université d'Oran.
- ✓ La Revue « El-Mutargim », n°18, p14, fondée par le laboratoire «Didactique de la Traduction et multilinguisme», Université d'Oran.
- ✓ Levant-Olléon E. «Traduction spécialisée : pratiques, théoriques, formation» Bruxelles: Peter Lang, 2007.

- ✓ Mohamed Benrabah, «langue et pouvoir en Algérie, histoire d'un traumatisme linguistique», Séguier, 1999.
- ✓ Maurice Rouleau, « la langue médicale : une langue de spécialité à emprunter le temps d'une traduction », <http://d.erudit.org/ideudit/0372/6ar>
- ✓ Maurice Rouleau, «longueur comparée de la phrase médicale et de la phrase générale », équivalences, vol, VII, N° 24, Décembre 2006.
- ✓ M. Bakhtine, «Esthétique de la création verbale», Paris, éd. Gallimard, 1984.
- ✓ Marianne Lederer, «la traduction aujourd'hui : le modèle interprétatif éd. Hachette, paris, 1994, P52.
- ✓ M.A.K. Halliday «La base fonctionnelle du langage», in : Langages, volume8 n°34, 1974.
- ✓ Mathieu Guidère, «Introduction à la traductologie», Paris, 2ème édition, traducto. De Boeck, 2010.
- ✓ Maingueneau D., « Analyser les textes de communication », Paris, 2eme édition, Armand Colin, 2009.
- ✓ Mathieu Guidère, « Introduction à la théorie analytique de la traduction et de l'interprétation », Revue Babel 56 : 4, 2010.
- ✓ Neveu, F, « Dictionnaire des sciences du langage. Paris : Armand colin, 2004.
- ✓ Pene S., « traces des mains sur les écrits gris », in parols au travail, éditions L'Harmattan, Paris, 1995.
- ✓ Paul Ricœur, «Du texte à l'action». Éd. Seuil, paris, 1986.
- ✓ P. Charaudeau, «Catégories de langue, catégorie de discours et contrat de communication», in Moirand S. et al (dir), actes de colloque en Sorbonne, parcours linguistique de discours spécialisés, éd Peter Lang.
- ✓ Paul Ricœur, «Sur la traduction», Bayard, Paris, 2004.
- ✓ Philippe Sollers, «Intertextualité et traduction»; Revue méta, V51. n°1, Mars, 2006.
- ✓ Perret Jacques, «Traduction et parole», Louvain, bibliothèque de l'université, 1975.
- ✓ Petitjean A ; « les typologies textuelles », Pratiques, n°62, 1989.
- ✓ Pierre Lerat, «les langues spécialisées», Presses universitaires de France, Paris, 1995.
- ✓ Rapport de l'organisation internationale de la francophonie, 2006-2007.
- ✓ Revue le point, article du 03 novembre 2000, n°1468.
- ✓ Rabah Sebaa, «Journée internationale de la langue maternelle : le syndrome du flou linguistique algérien», du 22/02/2012.
- ✓ Rey, Alain, « avant-propos », in : Kocourek, R la langue française de la technique et de la science », vers une linguistique de la langue savante. Wiesbaden oscar Brandstetter Verlag, 1991.
- ✓ R. Bouchard, «Repères pour un classement sémiologique des évènements communicatifs», in Ela, n°83, 1991.
- ✓ Roland Barthes, «Théorie du texte», article paru en 1974, p8, www.psychanalyse.com/pdf/théorie_du_texte_Roland_Barthes.pdf
- ✓ Roberts, Roda P. et Pergnier Maurice, «L'équivalence en traduction» Meta : Journal des traducteurs, Vol, 32; numéro 4.

- ✓ Roland Barthes, « Rhétorique de l'image », communications, n°4, 1964.
- ✓ Rajaspera Raphael, «L'équivalence dans la différence, l'énonciation juridique d'une langue à l'autre», In : L'éloge de la différence : La voix de l'autre - Actes des VIème journée scientifiques du reseau, lexicologie, terminologie, traduction, Beyrouth, Liban, 11, 12 et 13 Novembre 1999.
- ✓ S. Moirand, «Autour de la notion de didacticité», les carnets du cediscor n°1, Paris, éd. Ousses de la Sorbonne Nouvelle, 1992.
- ✓ S. Moirand, «La présence de l'autre comme manifestation discursive d'une intention de «didacticité», in cahiers de l'institut des langues et des sciences de langage, université de Lausanne, n°2, 1992.
- ✓ Sybie Dumas et Luc Lavoie, « rédaction technique en informatique », vession 5.0, octobre 2009..
- ✓ Sur la distinction à faire entre la « Traduction Communicative » et la « traduction sémantique », voir Peter Newmark, « Communicative and Semantic Translation ».
- ✓ [url:http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igge0458726x1974num8342259](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igge0458726x1974num8342259).
- ✓ Vignaux Georges, «Enoncer, argumenter : opération de discours, langue française, Larousse n°50.
- ✓ Vanhule Sabine, « la rédaction technique : actes du séminaire de Bruxelles des 24 et 25 novembre, 1997.
- ✓ Voir les travaux de R. Kajokson, relatifs au schéma de communication et texte, dans «L'introduction à l'analyse textuelle», robert Laffont, 1976.
- ✓ Vygotski, L-S., « Pensée et langage », Messidor/Ed. Sociales, Paris, 1985.
- ✓ Vygotski, L. S., « Pensée et langage », la dispute/SN Edit, Paris, 1997.